

doc
CA1
EA508
94C52
FRE

CANADA

.b2558865 (F)

en action



**Le Commonwealth
/ La Francophonie**

Table des matières

LE COMMONWEALTH

LE COMMONWEALTH PLONGE SES RACINES DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE3

L'ANGLAIS, CIMENT DU COMMONWEALTH

LE JOUR DU COMMONWEALTH

LE COMMONWEALTH OF LEARNING6

LES JEUX DE L'AMITIÉ.....7

DES ÉTUDIANTS JOUENT LE RÔLE DE DIRIGEANTS DU COMMONWEALTH8

DÉCLARATION DE PRINCIPES

LES FEMMES ET L'AJUSTEMENT STRUCTUREL9

LES FEMMES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE MONDE ET DES FEMMES

LE CHEMINEMENT VERS LA DÉMOCRATIE : UNE PERCÉE EN AFRIQUE DU SUD10

UN LABORATOIRE D'ÉTUDE DES FORÊTS TROPICALES.....13

UNE NOUVELLE ONG

NOTES AUX ENSEIGNANTS ET AUX ÉTUDIANTS25

SOURCES, CONTACTS ET ACTIVITÉS

LES MEMBRES DU COMMONWEALTH

LA FRANCOPHONIE

LA FRANCOPHONIE : UN REGROUPEMENT REPOSANT SUR UNE LANGUE COMMUNE14

UN RÔLE INTERNATIONAL POUR LE QUÉBEC ET LE NOUVEAU-BRUNSWICK

SPORTS ET CULTURE : LES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

LES DROITS DE LA PERSONNE AU SEIN DE LA FRANCOPHONIE17

LE FRANÇAIS, UNE LANGUE MONDIALE19

LA FRANCOPHONIE EN AMÉRIQUE DU NORD

LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE22

LA COOPÉRATION DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE.....23

LE QUÉBEC FAIT LA PROMOTION DES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES23

LE DÉFI DE L'ÉDUCATION24

LA RECONNAISSANCE DE L'ACADIE.....24

NOTES AUX ENSEIGNANTS ET AUX ÉTUDIANTS29

SOURCES, CONTACTS ET ACTIVITÉS

LES MEMBRES DE LA FRANCOPHONIE

CANADA
en action

Publié par
R/L Taylor
Publishing Consultants Limited
Boîte postale 22099
Waterloo (Ontario)
N2L 6J7

Rédacteur/ÉditeurRupert J. Taylor
Recherche/Ecrivain .Janice Hamilton
Recherche de carteJim Stacey
Directeur d'art.....Sandra Robson
Illustrateur.....David Irvine

Cette brochure a été publiée grâce à une aide financière du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, la direction des communications sur la politique étrangère (BCF).

Aussi disponible en anglais

Anglais
N° de cat. :E2-137/1994E
ISBN :0-662-21518-4

Français
N° de cat. :E2-137/1994F
ISBN :0-662-98992-9

*Pour obtenir d'autres exemplaires,
communiquez avec le:*
Ministère des Affaires étrangères et
du Commerce international
InfoEx
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2



Imprimé à l'encre végétale et sur papier recyclé.



JUL 13 1994

LE COMMONWEALTH PLONGE SES RACINES DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

A l'approche d'un nouveau siècle, les anciennes colonies de l'Empire britannique, devenues des pays indépendants répandus à travers le monde, sont toujours reliées les unes aux autres par leur appartenance commune au Commonwealth.

Le Commonwealth constitue une association souple d'États souverains et indépendants. Ses membres se consultent et coopèrent les uns avec les autres dans le but d'accomplir des progrès dans divers domaines, par exemple : la paix mondiale, la compréhension sociale, l'égalité entre les races et le développement économique.

Le Commonwealth n'est pas régi par une constitution en bonne et due forme, mais il s'est doté d'un ensemble de principes, énoncés dans la Déclaration de principes du Commonwealth. Ces principes mettent l'accent sur la paix et l'ordre, sur la liberté des individus ainsi que sur l'égalité des droits de tous les citoyens. Le Commonwealth ne représente pas une alliance militaire. Ses membres peuvent appartenir à tout autre groupement ou alliance, s'ils le désirent.

Les 50 pays membres du Commonwealth comptent environ le quart de la population mondiale. Il s'agit d'un regroupement diversifié de pays, dont les populations parlent de nombreuses langues, adhèrent à de multiples religions et sont d'origine raciale variée.

Certains, comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni sont des nations industrialisées, dont les peuples sont en majorité d'origine européenne. Bon nombre sont des pays en développement d'Afrique ou des Antilles, ou des petites îles du Pacifique. Enfin, environ la moitié des membres sont des petits États dont la population ne dépasse pas le million.

Il existe aussi des différences entre les pays sur le plan politique. Certains États, dont le Canada, sont des monarchies constitutionnelles. En d'autres termes, ils reconnaissent la reine Elisabeth II comme étant leur chef d'État symbolique et elle est représentée par un gouverneur général. D'autres pays du Commonwealth, comme l'Inde, sont des républiques.

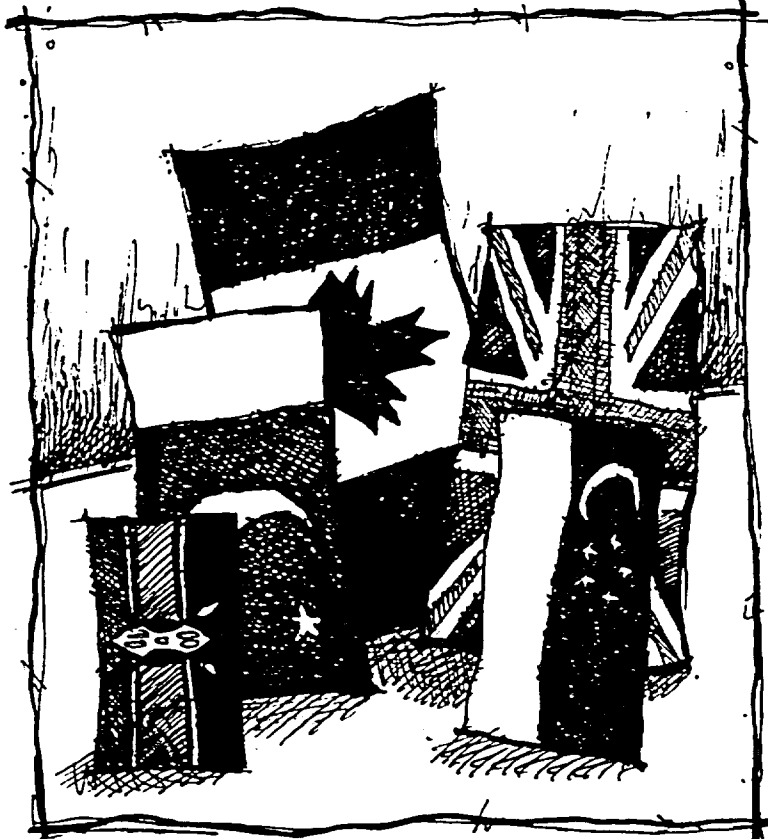
Quels sont donc les liens qui unissent les membres du Commonwealth? Dans la plupart des pays adhérant à cette organisation, il existe au moins une partie de la population qui parle anglais. De nombreux membres du Commonwealth ont mis en place des systèmes d'éducation similaires. En outre, ces pays partagent bon nombre de traditions en matière de droit et d'administration.

La «common law», régime de justice transmis à

travers des siècles d'histoire britannique, constitue le fondement du droit dans la plupart des pays anglophones. (Au Canada, le Québec fait exception : il suit les traditions juridiques du Code civil français.) Cela signifie que pour les questions de toute nature, qu'il s'agisse de la vente d'une maison, d'une infraction au Code de la route, d'une accusation d'acte criminel, les procès judiciaires se ressemblent à travers tous les pays du Commonwealth.

Les pays membres du Commonwealth ont également hérité du concept de régime parlementaire de gou-

vernement. Il suppose le règlement des problèmes au moyen de discussions et de compromis. Les dirigeants du Commonwealth sont parvenus à appliquer cette tradition de consultation à leurs rapports les uns avec les autres.



43-267-979

Le Canada attache de l'importance au Commonwealth en raison de son caractère non menaçant, parce qu'il soutient les membres et répond à leurs besoins. L'organisation peut jeter des ponts et dégager un consensus à propos de questions délicates. Le Commonwealth profite également à ses membres en les aidant à trouver des solutions aux conflits et problèmes qu'ils connaissent.

Le Commonwealth remonte à 1887, année où la première Conférence coloniale a créé une instance de consultation entre la Grande-Bretagne et ses colonies. En 1931, les Britanniques ont adopté une loi, le Statut de Westminster, qui a reconnu juridiquement l'indépendance de l'Australie, du Canada, de l'État Libre d'Irlande, de Terre-Neuve (qui n'est devenue la dixième province du Canada qu'en 1949), de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud. Ces entités ont donc été les membres fondateurs de ce qui allait devenir le Commonwealth.

En 1947 et en 1948, l'Inde, le Pakistan et Ceylan (pays maintenant connu sous le nom de Sri Lanka) ont accédé à l'indépendance et ont choisi d'adhérer au Commonwealth. L'organisation a commencé alors à prendre le visage multiracial qu'elle présente aujourd'hui. En 1957, la colonie de la Côte d'Or a obtenu son indépendance et a pris le nom de Ghana. Il s'agissait là du premier de nombreux pays africains qui allaient accéder à l'indépendance au cours de la décennie suivante et qui ont joint les rangs du Commonwealth. De nombreux nouveaux pays des Antilles, dont la Jamaïque et la Barbade, de même que des pays asiatiques, comme Singapour et la Malaisie, leur ont emboîté le pas.

Le Canada a joué un rôle important au

sein du Commonwealth dès le début. Il a ouvert la voie à l'autonomie interne avec l'adoption de l'Acte constitutionnel de 1867. En raison de sa dimension, de sa richesse et de son expérience, le Canada est devenu un leader dont d'autres colonies pouvaient s'inspirer au fur et à mesure qu'elles devenaient, elles aussi, indépendantes de la Grande-Bretagne. Même s'il ne représente qu'une puissance moyenne sur la scène politique mondiale, le Canada joue un rôle directeur parmi les pays membres du Commonwealth.

La Réunion des chefs de gouvernement se tient tous les deux ans dans un pays différent. La plus récente de ces réunions s'est déroulée à Chypre à l'automne 1993. Ces réunions se caractérisent par une atmosphère très décontractée, comparativement à certaines réunions internationales où les personnalités posent pour la galerie dans l'espoir d'accumuler du capital politique. Les discussions officieuses sont la

règle et on limite au minimum les discours préparés à l'avance.

Les Réunions des chefs de gouvernement du Commonwealth revêtent une importance particulière pour les petits pays. Quelle autre occasion aurait le dirigeant d'un pays minuscule comme les îles Salomon, par exemple, de bavarder sans façons avec le Premier ministre britannique? Cela ne pourrait pas se faire dans le cadre des Nations Unies, qui ont un caractère plus officiel.

Un des aspects les plus importants du Commonwealth réside dans le Commonwealth «officieux» des organisations non gouvernementales (ONG). Celles-ci unissent des milliers de particuliers au sein d'un large réseau international d'organisations professionnelles ou de prestation de services, et d'organismes culturels. Des

L'ANGLAIS, CIMENT DU COMMONWEALTH

L'une des caractéristiques les plus évidentes du Commonwealth tient à l'usage commun que ses pays membres font de l'anglais. Dans certains pays du Commonwealth, comme la Grande-Bretagne, le Canada et l'Australie, l'anglais constitue la langue maternelle, ou la première langue, d'une grande proportion de la population. En revanche, dans d'autres pays, beaucoup de gens apprennent d'autres langues que l'anglais pendant leur enfance. Lorsqu'ils commencent leur scolarité, il se peut qu'ils étudient l'anglais et, à l'âge adulte, il se peut que l'anglais leur soit utile au travail lorsqu'ils font affaire avec le gouvernement ou pour lire le journal.

Au fil des ans, l'anglais a subi l'influence de langues propres aux pays membres du Commonwealth. Par exemple, le nom Canada provient du mot huron-iroquois kanata, qui signifie village ou colonie de peuplement, le mot kiwi vient du nom donné par les Maoris à l'oiseau coureur originaire de la Nouvelle-Zélande et les mots bungalow et pyjama trouvent leur origine dans l'hindi.

Autrefois, les étudiants en littérature anglaise lisaient des auteurs britanniques tels que Charles Dickens. De nos jours, ce sont des auteurs du Commonwealth, par exemple, Margaret Atwood, du Canada, le romancier, poète et nouvelliste Ben Okri, du Nigéria, et Keri Hulme, un Néo-zélandais d'ascendance partiellement maorie, qui écrivent certains des meilleurs ouvrages en langue anglaise.

Dans de nombreux cas, l'auteur n'a pas l'anglais pour langue maternelle. Comme le déclarait le romancier indien Vikram Seth au magazine Time l'an dernier : [Traduction] «L'anglais a été adopté, ou on s'y est attaché, ou on en a fait son moyen d'expression, alors qu'historiquement, ce n'était pas la langue maternelle d'un grand nombre de personnes.»

En 1992, quatre écrivains du Commonwealth ont fait les grands titres de l'actualité : Derek Walcott, poète et dramaturge de Trinité-et-Tobago, est devenu le premier Antillais lauréat du prix Nobel de littérature; Michael Ondaatje, résident canadien né à Sri Lanka d'ascendances indienne, hollandaise et anglaise, a partagé le prix Booker avec Barry Unsworth, de Grande-Bretagne; enfin, Rohinton Mistry, qui est né à Bombay et qui vit maintenant au Canada, a remporté en 1992 le Prix des écrivains du Commonwealth.

ONG telles que les associations des architectes, des musées, des statisticiens et des journalistes du Commonwealth forment la base populaire de l'organisation et lui confèrent sa vitalité.

Le Commonwealth dispose d'un siège permanent à Londres, en Angleterre, qu'on appelle le Secrétariat. Un personnel de 360 personnes, provenant d'environ 30 pays, coordonne les programmes et les activités de l'organisation; figurent parmi ses programmes le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (CFTC), le Comité scientifique du Commonwealth, le Programme du Commonwealth pour la jeunesse ainsi que le Groupe de consultation et de gestionnaires de la technologie du Commonwealth. La plupart des programmes sont d'une ampleur modeste et axés sur une action concrète. Le Canada est le principal bailleur de fonds des programmes du Secrétariat.

Pour de nombreux pays en développement, le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique constitue un programme d'une très grande importance. On incite tous les pays membres, même s'ils sont de très petite dimension, à contribuer à l'agence, de manière à ce qu'ils se sentent partenaires de l'organisation. Le CFTC envoie des experts de domaines techniques et des consultants pour des missions de courte durée, il offre des possibilités d'éducation et de formation, et il effectue des études de faisabilité économique dans des secteurs industriels et en ce qui concerne les marchés d'exportation.

En réalité, l'idée voulant que des pays oeuvrent de concert afin de venir en aide aux pays en développement a pris naissance au sein du Commonwealth. En 1950, les ministres des Affaires étrangères du Commonwealth ont conçu le plan de Colombo visant à lutter contre la pauvreté en Asie du Sud et du Sud-Est. Le Canada, l'Australie, Ceylan, la Grande-Bretagne, l'Inde, la Nouvelle-Zélande et le Pakistan ont convenu d'unir leurs efforts en vue de réaliser des projets d'aide au développement. Peu de temps après, d'autres pays ont adhéré à ce plan.

Pendant de nombreuses années, les pays du Commonwealth ont été des partenaires commerciaux. En vertu d'un accord conclu en 1932 et

désigné sous le nom de "préférence impériale", ces pays appliquaient des droits de douane moins élevés aux biens provenant de leurs partenaires. Aujourd'hui, l'ordre commercial mondial a changé : la Grande-Bretagne est membre de la Communauté européenne, le Canada est partie à l'Accord de libre-échange nord-américain et il souhaite également accroître ses échanges commerciaux avec les pays de l'Asie et du Pacifique.

La vie au sein de la famille que constitue le Commonwealth n'a pas toujours été facile. Par exemple, l'Afrique du Sud a quitté l'organisation en 1961 parce que le Commonwealth s'opposait à ses politiques racistes d'apartheid. L'organisation a connu une autre période difficile en 1979-1980 à propos du problème de la Rhodésie (pays qui a pris le nom de Zimbabwe).

D'autres crises internationales ont surgi; toutefois, non seulement l'organisation a-t-elle survécu, mais elle a prospéré. Ce phénomène peut s'expliquer, entre autres, par son approche tout à fait particulière et offi-

cieuse de la diplomatie. Elle dispose d'un autre avantage, à savoir sa dimension : elle compte seulement le tiers des membres des Nations Unies. De plus, l'héritage britannique que ses membres partagent font qu'elle ressemble davantage à une famille composée de membres égaux qu'une instance se prêtant à l'affrontement avec d'autres pays.

L'ancien diplomate australien Owen Harries a écrit ce qui suit il y a plusieurs années dans le Reader's Digest : [Traduction] «Le Commonwealth va continuer de dérouter le reste du monde. Il ne possède ni la puissance ni le caractère majestueux de l'ancien Empire britannique. Et pourtant, rien ne donne à penser qu'il va s'effriter. Au contraire, il a trouvé une façon unique en son genre de transformer l'idée d'empire en concept d'une famille de pays estimant qu'il est souhaitable de rester en contact les uns avec les autres et de s'entraider, tout simplement parce qu'ils constituent une famille.»

LE JOUR DU COMMONWEALTH

Imaginez-vous que des jeunes de 50 pays s'adonnent, le même jour, à des activités similaires relatives au Commonwealth. Tel est l'objectif du Jour du Commonwealth. Célébrée le deuxième lundi de mars chaque année, cette manifestation donne à des étudiants et à des enseignants l'occasion de mieux connaître le Commonwealth, ses programmes et la pertinence que cette organisation peut avoir dans leur vie à eux.

Cette année, le Jour du Commonwealth sera célébré le 14 mars sous le thème des sports. La reine Elisabeth II, chef du Commonwealth, abordera ce thème dans son message annuel au Commonwealth. À Londres, en Angleterre, la Reine assistera à un office religieux œcuménique à l'abbaye de Westminster. Des enfants d'âge scolaire composeront la moitié des 2 000 personnes assistant à cette cérémonie.

Le Jour du Commonwealth offre une occasion de se renseigner sur d'autres pays et d'autres coutumes, une occasion d'explorer des idées nouvelles et fascinantes.

LE COMMONWEALTH OF LEARNING

De nombreux pays membres du Commonwealth éprouvent un besoin très pressant d'instruire leurs enfants et de former leurs adultes en vue de leur insertion sur le marché du travail. Toutefois, il est cher et difficile, particulièrement dans les pays pauvres ou comptant une faible population, de trouver des enseignants qualifiés et du matériel pédagogique. En 1988, le Commonwealth of Learning (COL «Commonwealth de l'apprentissage») a été établi afin de contribuer à relever ce défi. Cette organisation intergouvernementale, ayant son siège à Vancouver, est la seule, au sein du Commonwealth, qui soit située à l'extérieur de la Grande-Bretagne.

Elle a pour but d'élargir les possibilités d'acquisition du savoir au moyen de la coopération entre établissements de différentes régions du Commonwealth. On met l'accent sur ce qu'on appelle le «télé-

enseignement». On entend par là l'application à l'éducation des méthodes modernes de communication : satellites, téléconférences (qui permettent à plusieurs personnes se trouvant dans des endroits différents d'avoir une conversation téléphonique), vidéos, bandes audio, listes informatisées de ressources et de renseignements, et éditique. «Vous pouvez enseigner à peu près n'importe quoi à distance lorsque vous avez les ressources nécessaires,» de dire un porte-parole du COL.

C'est ainsi qu'au Guyana, des élèves sont inscrits à des cours de télé-enseignement dans diverses matières : anglais, sciences et mathématiques. Les écoles secondaires de leur localité ne possédaient pas l'équipement propre à leur préparer à l'entrée à l'université.

En Jamaïque, des hommes et des femmes suivent une formation en mécanique automobile sans avoir à quitter leur village. Ce programme et le matériel pédagogique connexe ont d'abord été mis au point dans le but de former des populations des Premières nations dans des régions éloignées d'Australie.

Au Zimbabwe, il y a tellement d'enfants qui ont terminé l'école primaire que les écoles secondaires ne peuvent pas les accueillir tous. Des milliers d'élèves terminent leurs études secondaires au sein de groupes qui utilisent du matériel didactique reçu par correspondance. Ils se présentent aux mêmes examens que leurs amis inscrits à l'école.

Sur les campus de l'University of the West Indies, les cours donnés à la Jamaïque sont retransmis par satellite à des classes situées à la Barbade.

Le télé-enseignement contribue au perfectionnement des enseignants. En Jamaïque, par exemple, plusieurs enseignants du primaire ont suivi des cours visant à leur permettre d'améliorer leurs compétences. On se sert également de l'éducation à distance dans le domaine de la santé. L'université Memorial, de Terre-Neuve, a mis au point un programme à l'intention des médecins dans l'ensemble de la province en se servant de la téléconférence, tandis que quatre facultés de médecine d'Afrique de l'Est ont établi un réseau en vue de partager leurs compétences.

Les économies que le télé-enseignement permet de réaliser ont de quoi séduire des pays aux ressources limitées. L'éducation à distance présente également de nombreux autres avantages : on peut faire appel aux meilleurs enseignants et tous les étudiants bénéficient du même programme d'études soigneusement conçu ainsi que d'un ensemble de matériels didactiques imprimés et audiovisuels. En outre, on peut combiner le télé-enseignement avec des activités ordinaires en salle de classe.

Le COL ne donne pas en lui-même de cours, mais il aide des établissements d'enseignement dans l'ensemble du

Commonwealth. Par exemple, le COL offre du matériel afin de former les écrivains à la préparation de matériel didactique, d'enseigner aux éducateurs la façon d'utiliser les technologies disponibles et d'aider les enseignants à se procurer des vidéos éducatifs.

Le COL prête également son concours à la réalisation de productions éducatives. C'est ainsi qu'il a appuyé la production, faite en Inde, d'un vidéo qui a pour objet d'encourager les femmes à apprendre à écrire; il a, de concert avec le réseau anglais de Radio-Canada (CBC), coproduit un vidéo intitulé «Sustainable Development» [«Le développement durable»]. Ce vidéo montre de quelle façon des particuliers et des pays peuvent protéger l'environnement sans sacrifier le développement. ♣



LES JEUX DE L'AMITIÉ

En 1978, le Canada a connu un de ses plus grands succès sur la scène internationale du sport. Fait sans précédent, nos athlètes ont remporté 45 médailles d'or, 31 d'argent et 33 de bronze aux Jeux du Commonwealth, qui se tenaient, cette année-là, à Edmonton (Alberta).

Cet été, les athlètes canadiens espèrent exceller à nouveau au cours des quizièmes Jeux du Commonwealth. Ceux-ci se dérouleront à Victoria (Colombie-Britannique), du 18 au 28 août, et devraient être vus par quelque 300 millions de téléspectateurs à travers le monde.

Les Jeux ont lieu tous les quatre ans. Les premiers Jeux de l'Empire britannique, qui se sont déroulés en 1930 à Hamilton, en Ontario, ont accueilli 400 participants venus de 11 pays. Depuis cette date, la dimension et l'importance des Jeux se sont accrues.

Les Jeux du Commonwealth sont connus comme les «Jeux de l'amitié». Dans la course de 800 mètres, l'athlète canadienne Charmaine Crooks a remporté la médaille d'argent aux Jeux olympiques et la médaille d'or aux Jeux du Commonwealth. Elle estime que le niveau de la compétition aux Jeux du Commonwealth est élevé, mais que ces derniers ne sont pas aussi prestigieux que les Olympiques; la tension n'est donc pas la même. Les athlètes provenant d'un grand nombre de pays du Commonwealth parlent anglais, dit-elle, ce qui facilite la communication. De plus, les athlètes aiment beaucoup s'échanger des épinglettes.

On attend la participation d'environ 3 200 athlètes en provenance de 66 pays. Figurent au programme des compétitions en athlétisme, dans le domaine aquatique (plongeon, natation et nage synchronisée), badminton, boxe, cyclisme, gymnastique, jeu de boules, tir, haltérophilie et lutte. On présentera un nombre record de compétitions destinées aux femmes. Le jeu de crosse extérieure sera un sport de démonstration.

Pour la première fois cette année, des athlètes handicapés participeront aux Jeux en qualité de membres de leur équipe nationale. Une centaine d'athlètes handicapés seront logés au village des Jeux avec les autres athlètes et participeront à six compétitions : jeu de boules pour hommes et femmes malvoyants, course à deux hommes en fauteuil roulant, et natation en style libre sur 100 mètres pour hommes et femmes.

Cette manifestation mobilise toute la ville de Victoria. Plus de 13 000 bénévoles contribuent à la réalisation de projets spéciaux et certains d'entre eux participeront aux cérémonies d'ouverture et de clô-

ture. Un Festival des arts et de la culture, étalé sur un an, est déjà en cours. Des ressortissants autochtones de toutes les régions du Canada se rendront également à Victoria en 1994 afin de célébrer leur culture par l'intermédiaire de sports traditionnels et de cérémonies.

Lorsque tous les visiteurs seront rentrés chez eux, Victoria conservera un nouveau Centre aquatique ainsi que des installations d'athlétisme et de jeu de boules. Elle disposera également d'un nouveau Centre du Commonwealth pour le développement du sport. Ce centre appuiera des programmes destinés aux athlètes et aux entraîneurs.

Les Jeux sont divertissants pour les spectateurs et présentent un défi aux participants. Les organisateurs considèrent que ces Jeux poursuivent également d'autres objectifs : ils contribuent à créer des liens au sein du Commonwealth; ils représentent un moyen de faire la promotion des principes du Commonwealth et de venir en aide aux jeunes. Comme le dit Mme Crooks : «Si les Jeux peuvent faire en sorte qu'un jeune de plus s'adonne au sport et, ainsi, améliorent la vie de ce jeune, nous aurons fait notre travail.»

Le Commonwealth compte plus d'un milliard de jeunes. Ils représentent environ 60 p. 100 de la population. Les dirigeants du Commonwealth s'inquiètent du fait que bon nombre de ces jeunes ne connaissent ni l'association, ni ses principes de justice, de tolérance et d'égalité, ni les nombreuses cultures qu'elle englobe.

George Heller, président de la Société des Jeux du Commonwealth de Victoria, fait remarquer que le sport revêt une grande importance pour les jeunes dans toutes les sociétés :

- il fournit des modèles de comportement et incite les jeunes à rechercher l'excellence;
- il enseigne des valeurs telles que l'égalité et la dignité de l'individu, la non-discrimination et l'esprit sportif;
- il aide les jeunes à développer leurs aptitudes à la socialisation et au leadership;
- il rehausse leur santé et leur bien-être, en plus de faire d'eux des membres plus productifs et plus créatifs de la société;
- il établit des ponts en renforçant la compréhension mutuelle et en favorisant les liens d'amitié.

DES ÉTUDIANTS JOUENT LE RÔLE DE DIRIGEANTS DU COMMONWEALTH

Shawn Singh, élève d'une école secondaire d'Ottawa, sait d'expérience à quel point il est difficile de dégager un consensus. Le printemps dernier, il a participé au National Student Commonwealth Forum [Forum national des étudiants sur le Commonwealth], manifestation d'une durée d'une semaine au cours de laquelle des élèves de toutes les régions du Canada jouent le rôle de dirigeants de pays du Commonwealth. Ils débattent des questions auxquelles le Commonwealth est con-

fronté et ils s'efforcent de surmonter les obstacles qui se présentent afin de parvenir à un accord. «Le mot magique était le mot consensus, se rappelle Shawn. C'est un grand objectif, mais il est difficile à atteindre.»

Les 120 participants assistent à des ateliers et à des discussions en petits groupes pendant la semaine, activités qui débouchent sur la simulation d'une rencontre des chefs de gouvernement. Ils s'entretiennent de questions comme le rôle du Canada au sein du

Commonwealth, les droits de la personne, l'environnement, la sensibilisation au sida, les droits des femmes et le développement économique. Les discussions mettent l'accent à la fois sur des questions canadiennes et internationales.

Âgé de 18 ans, Singh affirme que cette expérience a vraiment été positive : «J'ai rencontré beaucoup de nouvelles personnes et je suis resté en contact avec certaines d'entre elles.» Il a appris des choses au sujet du pays qu'il représentait - Singapour - et il a éprouvé tant de plaisir à participer aux débats qu'il a décidé de devenir avocat.

Le Forum, qui se tient chaque année depuis 1973, est parrainé par la section d'Ottawa de la Société royale du Commonwealth. Cette organisation non gouvernementale internationale a pour but d'appuyer le Commonwealth. Au Canada, elle compte environ 2 500 membres et des sections établies dans des villes de l'ensemble du pays.

La planification du Forum est assurée par des jeunes qui y ont participé au cours des années précédentes, et par un adulte bénévole. Singh et les autres organisateurs s'emploient maintenant à faire en sorte que le Forum de cette année soit encore meilleur que celui de l'an dernier.

DÉCLARATION DE PRINCIPES

En 1971, les membres du Commonwealth ont convenu d'adopter la Déclaration de Singapour, premier énoncé des six principes constituant le fondement de leurs valeurs morales. Ces principes sont les suivants :

- nous considérons que la paix et l'ordre internationaux... sont essentiels à la sécurité et à la prospérité de l'humanité;
- nous croyons à la liberté de l'individu devant la loi...
- nous reconnaissons que les préjugés et l'intolérance raciaux constituent une dangereuse maladie...
- nous nous opposons à toutes les formes d'oppression à caractère racial et nous sommes attachés aux principes de la dignité et de l'égalité des êtres humains;
- nous reconnaissons l'urgence du développement économique et social afin de répondre aux aspirations de base de la grande majorité des populations du monde; nous souhaitons remédier progressivement aux grandes disparités qui existent entre nos membres sur le plan des niveaux de vie.

En 1991, lors de la Réunion des chefs de gouvernement tenue à Harare, au Zimbabwe, les dirigeants du Commonwealth ont réaffirmé ces principes. Dans la Déclaration de Harare, ils se sont engagés à concentrer leur action sur les domaines suivants :

- la protection et la promotion des valeurs politiques fondamentales du Commonwealth que sont la démocratie, la primauté du droit, l'existence de gouvernements justes et honnêtes ainsi que le respect des droits fondamentaux de la personne;
- l'égalité entre l'homme et la femme;
- l'accès de tous à l'éducation;
- l'éradication de l'apartheid et l'établissement d'une Afrique du Sud qui soit démocratique, non raciale et prospère;
- la promotion du développement durable et le soulagement de la pauvreté;
- la protection de l'environnement;
- une action de lutte contre le trafic et l'abus des drogues, et contre les maladies contagieuses;
- la prestation d'une aide aux petits États membres afin qu'ils puissent s'attaquer aux problèmes qui leur sont propres sur le plan de l'économie et de la sécurité;
- le soutien aux Nations Unies et à d'autres organisations internationales dans le cadre de la recherche de la paix mondiale, du désarmement et d'un contrôle efficace des armements, ainsi que la promotion d'un consensus international au sujet des principales questions d'ampleur planétaire.

LES FEMMES ET L'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Au fur et à mesure que les gouvernements mettent en oeuvre des politiques d'austérité, les femmes constatent qu'elles n'ont jamais été aussi démunies. À travers le monde, les gouvernements sont lourdement endettés. Afin de faire face à cette crise, ils ont dû comprimer des programmes. On désigne des réformes économiques de ce type sous le nom d'«ajustement structurel». La diminution des crédits touche fréquemment les soins de santé, l'éducation ainsi que d'autres programmes sociaux. Étant donné que les femmes ont habituellement la responsabilité de nourrir leur famille, de s'occuper des membres de leur parenté qui sont malades et de veiller à ce que les enfants fréquentent l'école, ces compressions les frappent de manière disproportionnée.

Les ministres du Commonwealth chargées de la condition féminine se rencontrent tous les trois ans. Les conséquences de l'ajustement structurel sont souvent évoquées dans leurs discussions. Elles font remarquer que les investissements dans les secteurs de la nutrition, de la santé et de l'éducation de la population d'un pays revêtent une importance cruciale pour le développement de son économie et pour le bien-être de ses habitants.

Lors de leur réunion d'Ottawa, en 1990, les ministres ont adopté une Déclaration sur les femmes et l'ajustement structurel. Elles ont, au nom de leur gouvernement, pris l'engagement:

- d'accroître les crédits affectés aux programmes dans les secteurs de la nutrition, de l'éducation et de la santé;
- d'améliorer les possibilités offertes aux femmes de gagner un revenu au moyen de la création de petites entreprises et grâce à la production agricole;

- de réformer les lois et d'autres politiques afin de faire en sorte que les femmes aient le droit de posséder des terres et d'emprunter de l'argent;
- de renforcer la participation des femmes aux processus décisionnels à tous les échelons du gouvernement.

À Chypre, en 1993, les ministres ont demandé aux chefs de gouvernement du Commonwealth de veiller à ce que ces mesures soient mises en oeuvre.

LE MONDE DES FEMMES

Dans certains pays d'Afrique, les femmes des régions rurales accomplissent de 60 à 90 p. 100 du travail agricole pendant que leur mari travaille en ville. Elles effectuent ces tâches en plus de s'occuper du foyer et des enfants. Pourtant, il arrive fréquemment qu'elles soient analphabètes parce qu'on leur refuse l'accès à l'éducation. En outre, elles n'ont qu'un droit limité de posséder leurs propres biens, ce qui fait qu'elles n'ont pas accès au crédit, qu'elles ne disposent que de peu de systèmes de soutien ou de possibilités de formation, et qu'elles n'ont guère accès à l'information. Selon les Nations Unies, les femmes :

- constituent plus de 50 p. 100 de la population mondiale,
- accomplissent 66 p. 100 des heures de travail,
- reçoivent 10 p. 100 du revenu mondial et
- ne possèdent que 1 p. 100 des biens du monde.

LES FEMMES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

De nos jours, le concept le plus à la mode dans les pays développés et en développement est celui du «développement durable» : un développement axé sur le long terme parce qu'il vise à ne pas épuiser ou détruire les ressources naturelles. Bon nombre de gens commencent maintenant à se rendre compte du fait que ce sont les femmes qui détiennent la clé du développement durable et de la protection de l'environnement.

Dans de nombreux pays, ce sont les femmes qui accomplissent la plupart des travaux agricoles permettant de nourrir leur famille. Elles font la collecte de l'eau et du combustible, et elles éliminent les déchets. Les dégâts causés aux forêts, l'érosion des sols et

la pollution des eaux font planer une menace directe sur leur survie. Beaucoup de femmes ont, au fil des ans, appris la façon de contribuer à la protection de leur environnement.

Selon une étude du Commonwealth, on n'a pas suffisamment reconnu l'importance du travail que font les femmes en qualité de protectrices de l'environnement. En outre, on observe des lacunes sur le plan de la formation des femmes pour les rendre aptes à gérer leur ménage de façon qui respecte davantage l'environnement.

Il faut qu'on reconnaisse que ce sont les femmes qui gèrent les ressources naturelles et qui protègent les terres. Il importe que les méthodes

de l'agriculture biologique mises au point dans les pays développés soient adaptées par les femmes qui comprennent leur propre environnement et leurs besoins économiques. De plus, les planificateurs gouvernementaux se doivent de comprendre l'importance qu'il y a à faire participer les femmes à l'action de préservation de l'environnement.

Le Secrétariat du Commonwealth a préparé des manuels de formation destinés à enseigner des techniques de préservation aux femmes d'Afrique, des Antilles et du Pacifique. Ces manuels mettent en relief les réussites d'organisations féminines sur le plan de la préservation de l'environnement.

LE CHEMINEMENT VERS LA DÉMOCRATIE: UNE PERCÉE EN AFRIQUE DU SUD

En décembre 1993, des membres du parlement sud-africain, composé selon les principes de la ségrégation raciale, ont approuvé une nouvelle constitution qui a mis fin à plus de trois siècles d'exercice du pouvoir par les Blancs. Aux termes de cette constitution, l'Afrique du Sud tiendra ses premières élections au cours desquelles la majorité noire de la population aura le droit de vote.

La mise au point de cette nouvelle constitution résulte en partie des efforts du président F.W. de Klerk et de Nelson Mandela, dirigeant du Congrès national africain, qui se sont partagé le prix Nobel de la Paix en 1993. De plus, cette constitution représente, en partie, l'aboutissement des efforts du Commonwealth, qui s'opposait depuis des décennies au régime d'apartheid de l'Afrique du Sud. Non seulement ce régime niait les droits politiques des Noirs d'Afrique du Sud, mais il déterminait l'endroit où ces derniers pouvaient vivre et travailler, et il a provoqué un énorme fossé entre les riches (principalement des Blancs) et les pauvres (principalement des Noirs).

Lors de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue en 1961, le premier ministre canadien John Diefenbaker s'en est pris à l'apartheid. À la suite de cet incident, l'Afrique du Sud s'est retirée du Commonwealth.

Même si l'Afrique du Sud ne figurait plus parmi ses membres, le Commonwealth, par l'intermédiaire des pays qui le composent, a continué de s'élever contre l'apartheid. Pour des raisons de principe, ils ne pouvaient garder le silence au sujet des politiques racistes de ce pays. Les pays qui sont situés géographiquement près de l'Afrique du Sud, par exemple, le Kenya, le Zimbabwe et le Lesotho, se sont montrés particulièrement actifs.

Cette question a soulevé de multiples problèmes. Les membres ne sont pas toujours parvenus à s'entendre sur les moyens les plus efficaces à mettre en oeuvre ou sur la sévérité des mesures à prendre. À un

certain moment, la Grande-Bretagne s'est opposée à l'application de sanctions économiques vigoureuses. Elle a fait valoir que ces sanctions rendraient les dirigeants sud-africains encore plus têtus dans leur refus des réformes. Le Canada s'est prononcé en faveur de l'application de sanctions.

Le Commonwealth a effectivement imposé des sanctions, par exemple, l'interdiction de nouveaux prêts bancaires et investissements en Afrique du Sud. Les membres de l'organisation ont refusé d'acheter des produits sud-africains. Le Commonwealth a toujours indiqué clairement que ces sanctions n'avaient pas pour but de punir l'Afrique du Sud, mais plutôt de persuader ses dirigeants de la nécessité du changement. Entre temps, des représentants du Commonwealth ont trouvé des moyens de soutenir le processus de négociation entre diverses organisations politiques sud-africaines.

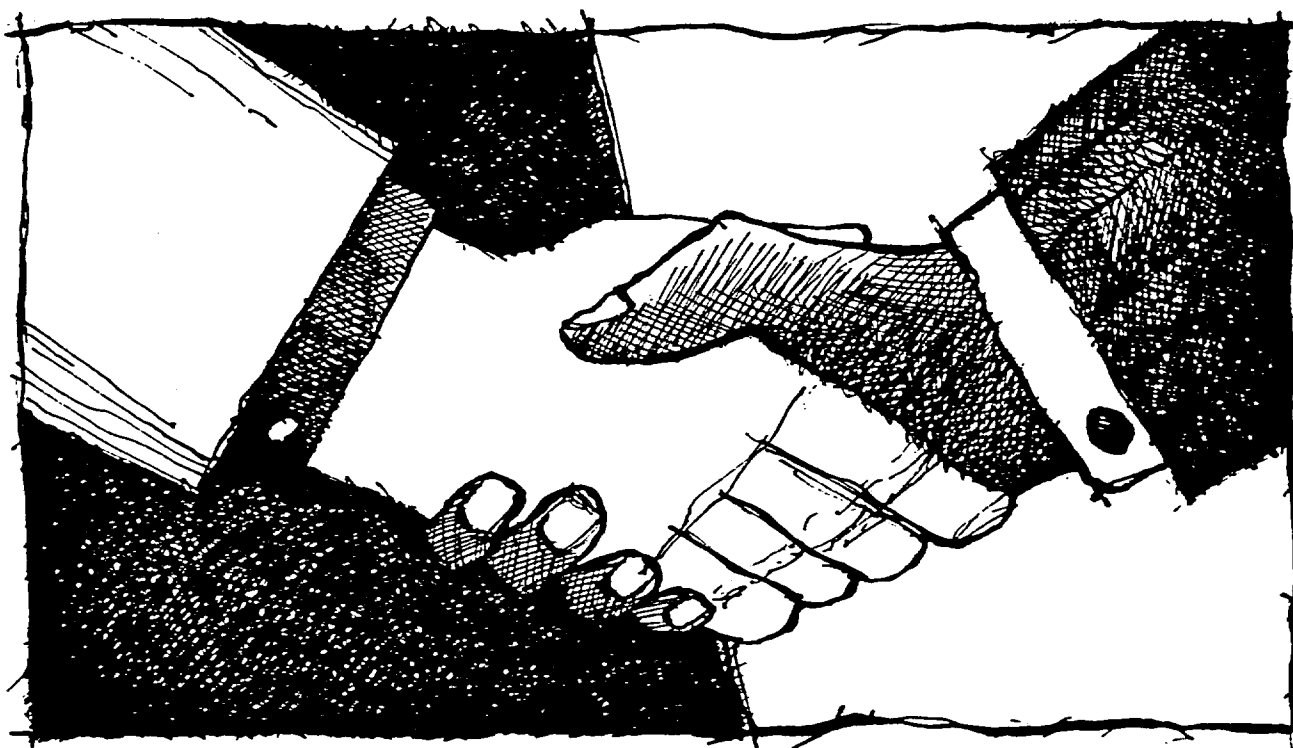
Depuis 1990, le régime d'apartheid fait l'objet d'un long processus de démantèlement. M. Mandela a été libéré de prison. Le gouvernement a levé les interdictions frappant les partis politiques et les restrictions imposées aux médias; de plus, d'autres règlements ont été abrogés.

Au fur et à mesure que le gouvernement sud-africain s'engageait sur la voie du changement, le Commonwealth a levé ses sanctions. En 1991, les restrictions touchant la promotion du tourisme, le boycott des contacts dans les secteurs culturel et scientifique, ainsi que les interdictions relatives aux contacts dans le domaine des sports, ont été annulés. Si tout va bien, les orga-

nisateurs espèrent que l'Afrique du Sud participera aux Jeux du Commonwealth de 1994 à Victoria, en Colombie-Britannique.

En 1993, l'Afrique du Sud a établi un conseil consultatif multiracial chargé de surveiller la transition vers la démocratie. Dans un discours prononcé devant les Nations Unies, M. Mandela a demandé la levée de toutes les sanctions touchant le commerce,





l'investissement et les relations financières qui étaient encore en place. C'est ce qu'a fait le Commonwealth en septembre. En revanche, l'interdiction de vendre des armes à l'Afrique du Sud reste en vigueur.

Pendant ce temps, le Commonwealth aide l'Afrique du Sud à prendre un nouveau visage et à se démocratiser. Il contribue par exemple à la formation d'administrateurs en vue des changements d'ordre social et politique qui s'annoncent.

Des observateurs internationaux seront sur place pour surveiller le déroulement des prochaines élections; ils s'efforceront de garantir que le scrutin soit libre et équitable. Divers groupes d'observateurs du Commonwealth se sont rendus en Afrique du Sud depuis 1992.

Le Commonwealth n'en est pas à ses premières armes dans le domaine de l'observation d'élections. Ces dernières années, il a envoyé des équipes en Malaisie, au Bangladesh, en Zambie, aux Seychelles, au Guyana, au Ghana, au Kenya, au Lesotho et au Pakistan. On n'envoie des missions que lorsque les gouvernements en font la demande et il faut que tous les partis politiques acceptent leur présence. Ces missions visent à renforcer la confiance des électeurs à l'effet que le régime électoral sera équitable et qu'il traduira réellement les aspirations de la population.

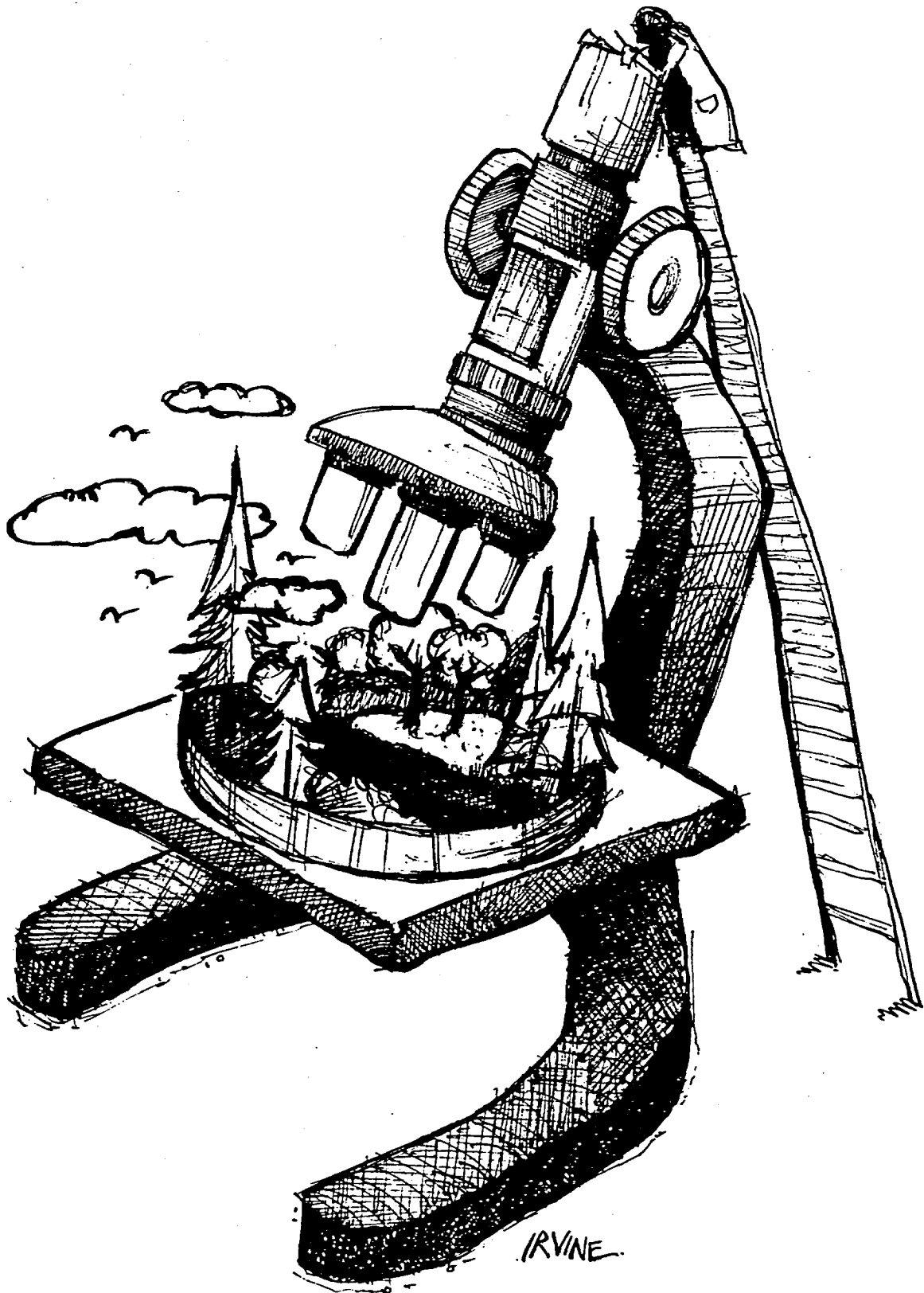
Le Commonwealth a d'autres moyens d'aider des pays à adopter des pratiques démocratiques. Il met à leur disposition des experts chargés de contribuer au renforcement de régimes et législations démocratiques. Il aide des gouvernements à adopter des pratiques qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays du

Commonwealth. Il envoie également des experts en questions techniques, comme des avocats, qui peuvent contribuer à la refonte de la législation et à la formation d'avocats dans un pays donné.

La promotion de la démocratie et des droits de la personne constitue un volet important de la politique étrangère du Canada. Le respect des droits de la personne s'impose si on veut instaurer la paix, la prospérité et le bon gouvernement dans tous les pays. En outre, le Canada figure parmi les pays qui réclament depuis longtemps avec insistance que le Commonwealth accorde une grande priorité à la question des droits de la personne.

En 1991, un comité parrainé par cinq ONG du Commonwealth et présidé par une Canadienne, M^{me} Flora MacDonald, a estimé que le comportement de certains pays du Commonwealth en matière de droits de la personne était déplorable et même, souvent, consternant.

Après le dépôt du rapport de ce comité, la réunion des dirigeants du Commonwealth tenue à Harare a adopté une déclaration mettant en évidence des principes relatifs aux droits de la personne. En 1993, la Réunion des chefs de gouvernement, à Chypre, a donné lieu à la publication d'une déclaration réaffirmant leur engagement envers la démocratie, les droits fondamentaux de la personne, l'indépendance du pouvoir judiciaire ainsi qu'envers un gouvernement juste et honnête, ces facteurs constituant des éléments essentiels des valeurs politiques fondamentales du Commonwealth.



UN LABORATOIRE D'ÉTUDE DES FORÊTS TROPICALES

On a qualifié ce projet de «laboratoire pour le monde» : au Guyana, environ 360 000 hectares de forêts tropicales amazoniennes ont été réservés à la réalisation d'une expérience dans le domaine de la gestion des forêts tropicales. Ce projet du Commonwealth porte le nom de Programme de la forêt tropicale d'Iwokrama, du nom de la chaîne de montagnes située dans cette région.

Environ le tiers de cette superficie sera protégée en qualité de réserve naturelle intégrale. Le reste de cette forêt servira à la conduite d'expériences. Des chercheurs vont mettre à l'essai des moyens d'exploiter les ressources de la forêt sans les détruire à jamais. C'est ce qu'on entend par le concept de foresterie durable.

L'oxygène que les forêts tropicales produisent revêt une telle importance pour l'atmosphère qu'on les a qualifiées de «poumons de la planète». Les forêts tropicales abritent en outre plus de la moitié des espèces de plantes et d'animaux du monde. Un des objectifs du projet consiste à préserver la diversité des plantes et des animaux qui y vivent.

Des experts provenant de plusieurs pays du Commonwealth ont contribué à la mise au point de ce programme. Outre la forêt tropicale proprement dite, on établira un Centre international de recherche et de formation en développement durable des forêts tropicales à l'Université de Guyana, à Georgetown.

Les Amérindiens qui vivent près de cette région sont également parties prenantes au projet et ils aident les scientifiques à identifier les plantes. Leurs méthodes traditionnelles d'utilisation des ressources forestières seront consignées dans les études. On fera également appel aux Amérindiens en qualité de gardes forestiers et d'administrateurs.

Des consultants canadiens ont joué un rôle important dans la planification de ce projet. Des Canadiens ont également participé à des études de ce site.

Jusqu'à une date récente, il s'est révélé difficile d'effectuer des relevés aériens des forêts tropicales. Souvent, les nuages et la pluie cachent les arbres. En 1995, le Canada se propose de lancer RADARSAT, son premier satellite-radar. Ce satellite aura à son bord un équipement, conçu

par le Centre canadien de télédétection, capable d'éliminer les obstacles que sont les nuages et l'obscurité, et de transmettre des images de la forêt. Ces images peuvent renseigner les chercheurs sur l'état de la forêt, sur les rivières, sur le relief du sol et sur les types de végétation. De plus, ces images permettent de constater les répercussions de l'activité humaine, par exemple le défrichage à des fins agricoles ou l'abattage d'arbres, sur la forêt.

Des experts du gouvernement canadien ont installé cet équipement radar à bord d'un appareil qui peut voler à une altitude de six kilomètres au-dessus de la terre. Comme le fait observer un porte-parole du Centre de télédétection, ce radar aéroporté a survolé diverses régions du monde, comme les régions tropicales, afin que le Centre puisse mettre au point des applications et trouver des utilisateurs des données obtenues au moyen de ce satellite. Le porte-parole ajoute que le Centre a réalisé des projets au Venezuela, au Brésil et au Guyana, il a survolé plusieurs régions dans le cadre de ces projets, puis il a oeuvré de concert avec les populations de ces pays afin de les former à l'analyse et à l'interprétation des données. Lorsque RADARSAT aura été lancé, ces

pays disposeront d'un noyau d'utilisateurs bien formés ainsi que d'une gamme d'applications.

Pendant ce temps, sur le terrain, à Iwokrama, des équipes constituées par des chercheurs britanniques ont utilisé des méthodes d'étude des sites plus traditionnelles : se servant des sentiers et des rivières pour pénétrer au cœur de la forêt, les équipes ont observé et étudié les sols, la végétation et la géologie. Les scientifiques ont besoin d'informations détaillées de ce type afin de pouvoir interpréter les données obtenues par radar.

Le Centre de recherches pour le développement international du Canada contribue lui aussi à l'établissement d'un centre international de communications dans le contexte du programme d'Iwokrama. Ce centre diffusera les connaissances recueillies au sujet des méthodes d'exploitation durable des forêts tropicales. Il aidera également le grand public et les politiciens à comprendre que la bonne santé des forêts est essentielle à une bonne qualité de vie à travers le monde.

UNE NOUVELLE ONG

La plus récente ONG du Commonwealth, qui doit tenir sa première conférence cet été à Charlottetown, a pour but de s'attaquer à des problèmes tout à fait d'actualité. La Commonwealth Association for Public Administration and Management [Association du Commonwealth pour l'administration et la gestion publiques] réunira des fonctionnaires et des personnalités de niveau universitaire qui étudient l'administration publique. De dire George Post, un des organisateurs : «On part du principe que les modalités de gestion des gouvernements sont sensiblement les mêmes à travers le monde, particulièrement dans les pays qui ont en commun une tradition juridique britannique».

De nos jours, les gouvernements sont confrontés à la nécessité de se restructurer afin de fonctionner plus efficacement, à un moindre coût. Les fonctionnaires provenant de pays où ce processus a déjà été amorcé, comme c'est le cas de la Nouvelle-Zélande, peuvent partager leurs expériences avec d'autres personnes.

LA FRANCOPHONIE: UN REGROUPEMENT REPOSANT SUR UNE LANGUE COMMUNE

La Francophonie constitue la communauté internationale des peuples d'expression française ou qui utilisent le français dans une certaine mesure. Ce lien regroupe plus de 120 millions de personnes à travers le monde et cette communauté internationale englobe plus du quart des pays du monde.

Les organisations internationales relevant de la Francophonie réunissent des gens qui peuvent s'entretenir de questions d'intérêt commun. Elles appuient la coopération entre les gouvernements et entre des associations non gouvernementales. Étant donné que la majorité des membres de la Francophonie sont des pays en développement, de

nombreuses activités visent à stimuler leur développement économique.

Au niveau gouvernemental le plus élevé, les premiers ministres des gouvernements et les présidents des pays qui ont en commun l'usage du français tiennent des Sommets tous les deux ans. Ils débattent des questions internationales et établissent des priorités pour l'activité de la Francophonie.

L'idée d'une coopération internationale entre pays francophones a d'abord été avancée par Léopold Sédar Senghor, qui était alors président du Sénégal, dans les années 60. Il s'appuyait sur le concept voulant qu'en dépit de leurs différences, ces pays ont en commun



UN RÔLE INTERNATIONAL POUR LE QUÉBEC ET LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Le Québec et le Nouveau-Brunswick, les deux provinces qui comptent le plus grand nombre de francophones, sont parvenus à jouer un rôle officiel au sein de la Francophonie.

Depuis 1971, le Québec possède un statut de «gouvernement participant» au sein de l'ACCT. Cela signifie qu'il dispose de sa propre place et de sa plaque à la table des discussions. Le Nouveau-Brunswick a obtenu un statut similaire en 1977.

Les provinces et le gouvernement fédéral se consultent au sujet des questions et des programmes de manière à pouvoir oeuvrer plus efficacement dans la poursuite des mêmes objectifs.

Ces provinces participent égale-

ment à deux autres organisations de la Francophonie : la Conférence annuelle des ministres nationaux de l'Éducation et la Conférence annuelle des ministres de la Jeunesse et des Sports. Habituellement, pour ce qui concerne uniquement la Conférence des ministres de l'Éducation, c'est un ministre provincial qui dirige la délégation canadienne et qui prend la parole au nom du Canada.

Pendant les années 80, le Canada a été confronté au problème consistant à déterminer le moyen de donner au Québec un rôle au sein du Sommet francophone qui était envisagé. Il devait s'agir d'une réunion de chefs d'États souverains, et les questions porteraient sur les affaires extérieures,

domaine de compétence fédérale.

En 1985, le premier ministre d'alors, Brian Mulroney, et l'ancien premier ministre du gouvernement du Parti québécois, Pierre-Marc Johnson, sont parvenus à un accord. Le Québec participe à part entière à l'activité liée à la coopération et au développement. Lorsqu'il s'agit de questions portant sur la politique et l'économie internationales, le Canada joue un rôle prépondérant, tandis que le Québec est un «observateur intéressé». Les délégations fédérale et provinciales discutent de leurs positions et coordonnent leurs activités. Un mois après avoir conclu cet accord avec le Québec, Ottawa en a signé un autre similaire avec le Nouveau-Brunswick.

une culture et une langue. En se rencontrant, ils pourraient mettre en commun leurs ressources et s'aider mutuellement à régler des problèmes qu'ils ne pouvaient pas régler en agissant isolément.

Au cours des années 60, les ministres chargés de l'éducation, ainsi que de la jeunesse et des sports, dans les pays francophones, ont commencé à tenir des conférences annuelles, qui se poursuivent de nos jours.

La première grande conférence internationale s'est tenue à Niamey, au Niger, en 1969. L'année suivante était créée l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Elle a pour objectifs de promouvoir la coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie, et de resserrer les liens dans ces domaines par l'intermédiaire du français.

Elle vise à tisser de nouveaux liens entre les pays du Nord (développés) et les pays en développement de l'hémisphère sud. Elle s'efforce également de promouvoir la diversité et la compréhension culturelles.

Il existe également de nombreuses associations francophones privées et des organisations non gouvernementales au sein de la Francophonie. La plupart d'entre elles sont des associations professionnelles ou ont été créées en vue de la réalisation d'objectifs communs. On peut citer, par exemple, l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF), l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles par-



tiellement ou entièrement francophones (AIMF), et l'Association internationale des médecins de langue française.

Le Canada voit dans l'ACCT une des pierres angulaires de la Francophonie et il joue un rôle important au sein de cette organisation. Aussi bien son premier secrétaire général que le secrétaire général actuel, Jean-Louis Roy, sont des Québécois. En ce moment, l'ACCT compte 37 États membres, cinq États associés et deux gouvernements participants : le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Pendant les années 70, M. Senghor a continué d'exercer des pressions en faveur de la

tenue d'un Sommet des dirigeants. Les présidents de deux autres pays africains, la Tunisie et le Niger, lui ont accordé leur soutien. Le premier Sommet s'est déroulé en 1986 près de Paris.

Lors de ce Sommet, les dirigeants de 41 pays et gouvernements ont discuté de la situation politique et économique sur la scène mondiale, et ils ont décidé de coopérer dans plusieurs domaines.

Ce premier Sommet a permis à la Francophonie de faire un grand pas en avant. Ses dirigeants sont allés au-delà de l'échange de vues et de la conclusion d'accords bilatéraux. Ils ont jeté les bases de programmes devant être réalisés en coopération par de nombreux pays. De nos jours, la Francophonie est une instance de coopération dans neuf domaines techniques que l'on considère prioritaires : agriculture, énergie, environnement, culture, communications,

information scientifique et technologique, industries de la langue, coopération juridique, ainsi qu'éducation et formation.

En 1987, le Canada, le Québec et le Nouveau-Brunswick ont lancé de concert une invitation à assister à un Sommet à Québec. Quarante pays ont répondu à cette invitation. Au Sommet de Québec, les dirigeants ont adopté un certain nombre de programmes. C'est ainsi qu'ils ont établi un projet à réaliser en coopération afin de soutenir la création de petites entreprises agricoles en Afrique; ils ont également créé un institut francophone de l'énergie, dont le siège est situé à Québec, chargé de former des spécialistes dans ce domaine.

Ils ont également voté une Déclaration de solidarité, dans laquelle ils ont convenu de respecter les diverses traditions des pays membres et de travailler dans un esprit de solidarité, de coopération et de compréhension mutuelle. Ils ont exprimé leur désir de relever ensemble les grands défis du développement et de la modernisation qui attendent les États membres.

En 1989, les représentants de 41 gouvernements et pays se sont rencontrés à Dakar, au Sénégal. À cette occasion, ils ont mis l'accent sur le rôle de l'éducation et de la formation au sein de la communauté francophone. Le gouvernement français s'est attiré des louanges en annulant un montant de 3 milliards de dollars qui lui devaient 35 pays pauvres.

Le Sommet le plus récent s'est déroulé en octobre 1993, à l'île Maurice, dans l'océan Indien. Ce pays a la réputation d'être un modèle d'intégration, un creuset de population d'ascendance chinoise, indienne, africaine et européenne. Dans cette ancienne colonie française, puis britannique, c'est l'anglais qui a le statut de langue officielle. Le pays compte une population d'un million d'habitants, dont la majorité parle le créole. Quatre-vingt pour cent des habitants comprennent le français, qu'on utilise largement dans les journaux, à la radio et à la télévision.

Quarante-sept pays ont assisté au Sommet de l'île Maurice, dont la Bulgarie, la Roumanie et le Cambodge. Ils ont adopté 21 résolutions, y compris plusieurs concernant d'importantes questions internationales. Comme l'a déclaré le premier ministre de l'île Maurice, M. Anerood Jugnauth, dans son discours de clôture, les messages transmis par ce Sommet au reste du monde expriment le désir de la

SPORTS ET CULTURE : LES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

La solidarité et l'excellence : tels sont les deux thèmes des seconds Jeux de la Francophonie qui doivent se tenir cet été en France. Les organisateurs attendent 3 000 athlètes et artistes en provenance du monde entier. Les premiers Jeux de la Francophonie de l'histoire se sont déroulés en 1989 au Maroc et ils ont attiré 2 000 participants de 39 pays.

Figureront parmi les compétitions destinées aux athlètes d'élite des épreuves d'athlétisme, le soccer, le judo et du basket-ball féminin. Deux courses sont prévues pour les athlètes en fauteuil roulant. Des manifestations culturelles chansons, art, danse et émissions spéciales de télévision mettront en relief la créativité et la diversité des populations des peuples francophones.

Francophonie de faire sentir sa présence dans le concert des nations.

Ainsi, la France a réclamé et obtenu une résolution appuyant sa détermination de faire exclure les industries culturelles de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), lequel faisait alors l'objet de négociations. La France a fait valoir que si la culture, y compris les films et les feuilletons télévisés, était assujettie au GATT, le pouvoir de l'argent se traduirait par l'exercice d'une domination mondiale de la part d'une seule culture. Lorsque les négociations du GATT ont pris fin, la culture a effectivement été exclue de l'accord. Parmi les autres résolutions importantes, certaines portaient sur les questions d'Haïti et des droits de la personne.

Les dirigeants ont également fait état de leurs préoccupations quant au statut de la langue française. Ils ont voté des résolutions exigeant que l'ONU respecte le statut du français comme étant une de ses six langues officielles, et rappelant aux organisateurs des Jeux olympiques que le français est une langue officielle des

Olympiques. Le président du Comité international olympique s'était exprimé en anglais, sans dire un seul mot en français, pour annoncer l'emplacement des prochains Jeux.

Puisque le Canada compte une importante population de langue française, notre gouvernement est actif depuis le début de l'organisation pour ce qui est de la création et du soutien de nombreuses institutions de la Francophonie. De nos jours, la participation à la Francophonie fait partie intégrante de la politique étrangère canadienne.

Le gouvernement canadien fait observer que ses objectifs ne reposent pas sur l'espoir de retombées immédiates ou sur la perspective d'avantages financiers. Toutefois, le Canada s'attend à ce qu'en sa qualité de puissance moyenne, il puisse exercer une influence sur cette communauté. Son rôle, en l'occurrence, peut se comparer à celui qu'il joue au sein de l'Organisation des États américains ou du Commonwealth. Il peut également tirer des avantages d'ordre culturel ou scientifique de ses liens avec les pays membres de cette organisation.

LES DROITS DE LA PERSONNE AU SEIN DE LA FRANCOPHONIE

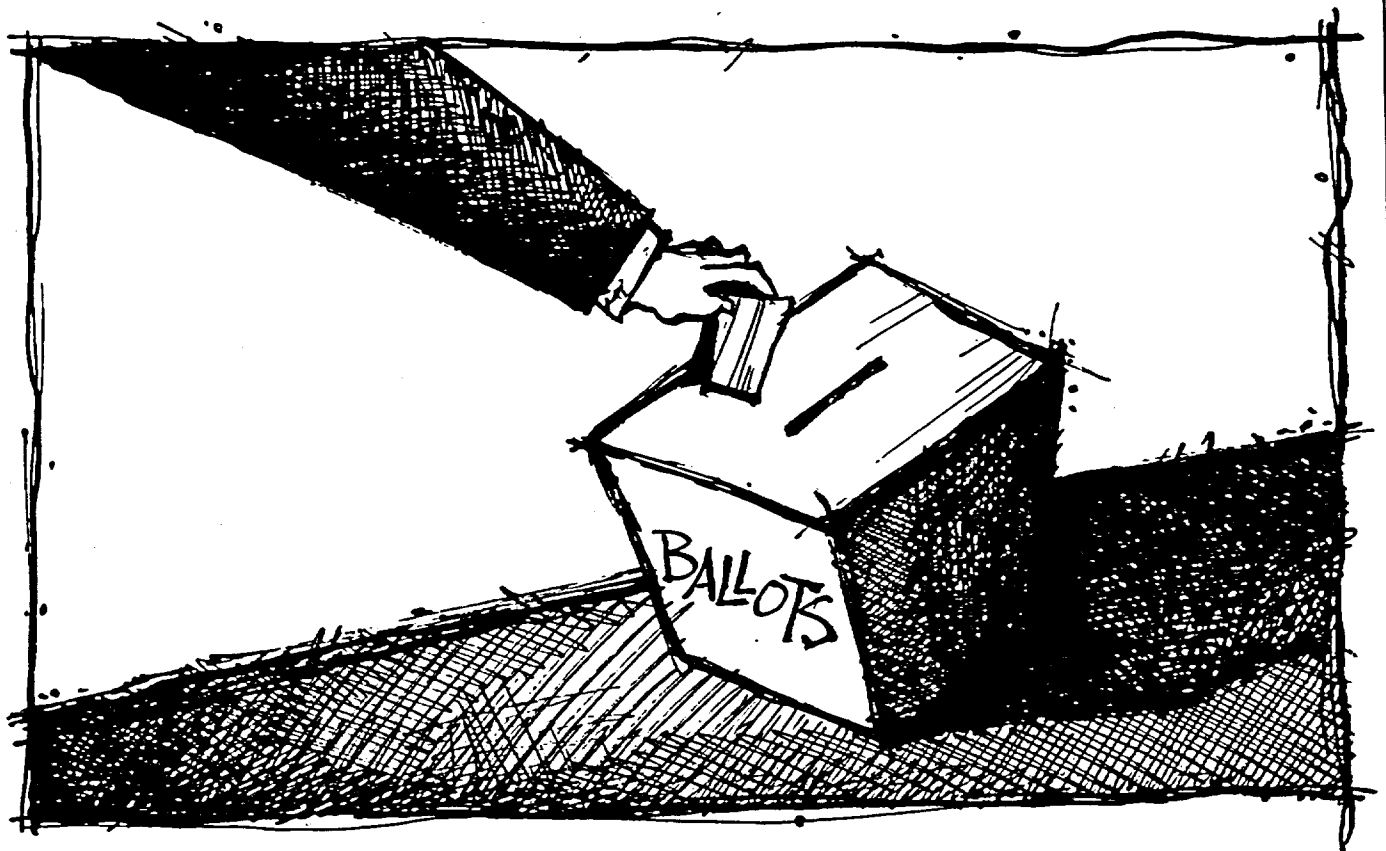
Lorsque des pays décident d'engager des réformes dans le sens de la démocratisation, ils sont confrontés à de nombreux problèmes inhabituels. Les populations doivent apprendre les modalités de fonctionnement d'un parlement et la façon dont les journalistes font leur travail dans une démocratie. Il leur faut comprendre le rôle des syndicats. Les forces policières doivent se sensibiliser beaucoup plus aux droits des citoyens.

La Francophonie aide des populations des pays en développement à aborder des questions de ce type. Ces dernières années, elle a parrainé des séminaires à l'intention des membres d'organisations non gouvernementales, de députés, de membres de forces policières et de syndicats. Ces projets ont été mis en oeuvre dans plus de 30 pays.

La Francophonie a établi des lignes directrices en ce qui concerne les observateurs d'élections. Depuis

l'adoption de ces lignes directrices en 1992, au moins une douzaine de pays ont demandé la présence d'observateurs avant le jour des élections ou le jour même, et notamment les pays suivants : le Burkina Faso, le Burundi, le Congo, le Djibouti, la Guinée, Madagascar, le Mali, le Niger, la Roumanie, le Sénégal, les Seychelles, la République centrafricaine et le Togo.

Le Canada apporte une contribution particulière pour appuyer le respect des droits de la personne et de la démocratisation des pays membres de la Francophonie. Il a financé la mise en place d'un bureau spécial au sein de l'ACCT, bureau chargé de traiter les demandes d'information. Ce bureau apporte également son aide à l'organisation d'élections et il rédige des constitutions, il prend en charge des missions d'observateurs d'élections et il assure une formation.



En 1993, un séminaire s'est tenu à Yaoundé, au Cameroun, en vue du lancement d'un projet spécial : la mise en place d'un réseau de centres d'aide juridique et de counselling à l'intention des femmes de l'Afrique francophone. Le Canada a financé ces projets par l'entremise de l'ACCT. Environ 80 participants et participantes venus de 20 pays ont assisté à ce séminaire. Ils ont discuté des modes de gestion des centres de counselling ainsi que des moyens d'expliquer le droit à la population.

Les deux premiers centres sont situés au Bénin et au Cameroun. Bien qu'il existe des avocates dans ces pays, beaucoup de femmes ne connaissent pas leurs droits devant la loi, elles ont peur de les exercer ou elles n'ont pas les moyens de retenir les services d'un avocat ou d'une avocate. Ainsi, une femme peut découvrir à la mort de son mari que ses frères font valoir qu'elle n'a pas le droit d'hériter de quoi que ce soit parce qu'elle est une femme. Les centres de counselling vont aider les femmes et les hommes à comprendre leurs droits.

L'encouragement de la démocratie constitue une tâche importante. Dans un article paru en 1991 dans une publication sur la Francophonie, Albert Salon, ministre français de la Coopération, a fait remarquer que le développement est lié à la démocratisation. Il a avancé l'idée selon laquelle sur ces deux plans, ceux de la démocratie et du développement, la Francophonie pourrait devenir un modèle.

Toutefois, avant le Sommet tenu à Dakar en 1989, l'organisation Amnistie Internationale a publié

un rapport donnant la liste des violations des droits de la personne dans plusieurs pays francophones. Ces accusations portaient sur des cas de torture, d'emprisonnement en raison d'opinions politiques et de restrictions imposées aux activités religieuses. Les dirigeants réunis au Sommet ont convenu de s'attaquer à la question des droits de la personne à Dakar. Une résolution relative aux droits de la personne, présentée par le Canada, a recueilli un soutien unanime.

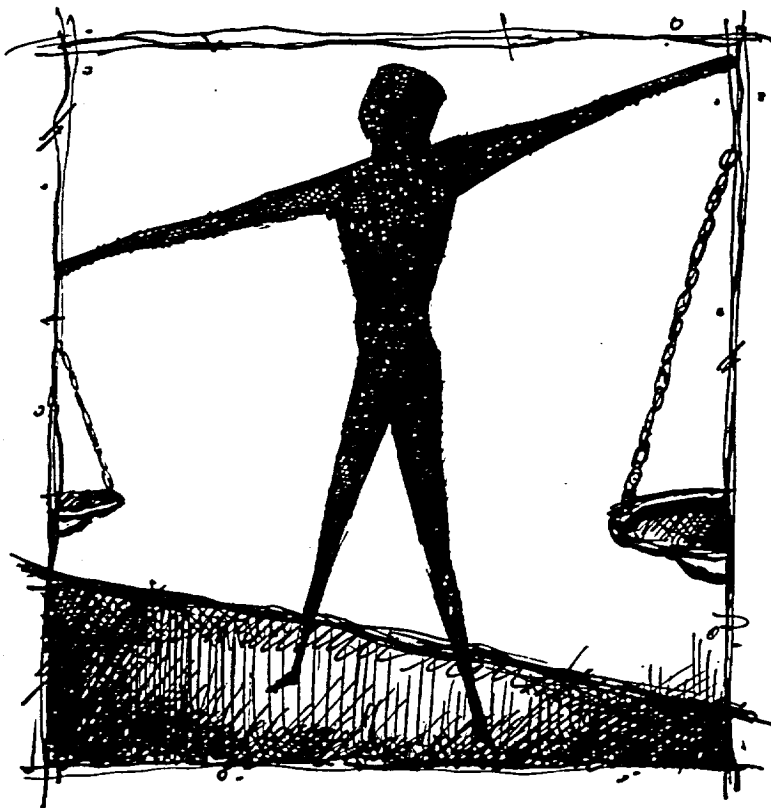
Au Sommet de Chaillot, tenu en 1991, la question des droits de la personne a dominé les discussions tenues à huis clos. Le premier ministre canadien d'alors, Brian Mulroney, souhaitait que la communauté internationale n'accorde une aide économique qu'aux pays ayant un bon comportement en matière de droits de la personne. Cette proposition n'a pas été adoptée. Enfin, les dirigeants ont signé une Déclaration sur les droits de la personne et la démocratisation, qui laissait à chaque pays la responsabilité de déterminer les avenues qui lui permettront de renforcer comme il convient ses institutions démocratiques.

Les participants au Sommet de Chaillot ont également décidé d'adopter des sanctions économiques contre Haïti. Les militaires ont renversé et exilé le président démocratiquement élu du pays, le Père Jean-Bertrand Aristide, en septembre 1991. De nombreuses autres organisations internationales, telles que l'Organisation des États américains et les Nations Unies, ont également condamné les dirigeants militaires haïtiens et interdit le commerce avec ce pays. Jusqu'à maintenant, les dirigeants militaires ont fait fi de cette action internationale visant à ramener le Père Aristide au pouvoir.

En 1993, la situation d'Haïti a de nouveau été abordée. Les dirigeants réunis au Sommet qui se tenait à l'île Maurice ont renforcé leur détermination de s'efforcer d'établir la démocratie dans ce pays pauvre. Le président français François Mitterand a déclaré aux délégués que la prise du pouvoir par des groupes minoritaires faisant appel à la violence et qui interviennent afin d'empêcher l'établissement d'institutions démocratiques en Haïti était insupportable.

Les participants au Sommet ont également voté une résolution condamnant les pays qui violent les droits de la personne, sans toutefois citer de pays en particulier, contrairement à ce que la délégation canadienne aurait espéré.

Ces tentatives de s'attaquer à la question délicate des droits de la personne montrent que la Francophonie souhaite jouer un rôle important sur la scène internationale.



LE FRANÇAIS, UNE LANGUE MONDIALE

Au Canada, nous avons tendance à considérer que le français est la langue parlée au Québec et en France. Or, le monde d'expression française, ou francophone, est beaucoup plus vaste que cela : le français est soit la langue maternelle soit la deuxième langue de plusieurs pays d'Afrique ainsi que des Antilles, de l'Asie et du Pacifique, de l'océan Indien et de l'Europe.

Par exemple :

- Au Maroc, c'est l'arabe qui a le statut de langue officielle, mais plus de 4 millions des 22,5 millions d'habitants de ce pays parlent le français. On utilise le français dans les médias et dans le système d'éducation.

- Au Cameroun, on compte deux langues officielles : le français et l'anglais. On y recense également plus de 200 langues africaines différentes. Sur une population d'environ 10,5 millions de personnes, 1,5 million de Camerounais parlent le français.

- Au Zaïre, dont la population s'élève à 31,7 millions d'habitants, le français est la langue officielle et plus de 2,6 millions de personnes le parlent. Il existe environ 250 autres langues, bien que quatre d'entre elles soient dominantes. On utilise couramment le français dans les écoles et dans les médias.

- Les îles antillaises de la Guadeloupe et de la Martinique sont des possessions françaises. On y parle le créole - langue à base de français - dans la vie quotidienne.

- Le Cambodge, le Laos et le Vietnam faisaient autrefois partie de l'Indochine, qui appartenait à l'ancien Empire colonial français. Même si l'utilisation du français a reculé depuis l'accession de ces pays à l'indépendance, le Laos et le Vietnam sont membres de l'ACCT et ils participent aux Sommets de la Francophonie.

- En Europe, outre la France, on parle le français au Luxembourg, à Monaco, dans certaines régions de



LA FRANCOPHONIE EN AMÉRIQUE DU NORD

« Ici on parle français. » Vous êtes susceptibles de lire cet écriteau dans la vitrine d'un magasin n'importe où au Canada, voire aux États-Unis. Les communautés de langue française sont dispersées à travers l'ensemble du continent.

Au Québec, le français est la langue maternelle de 5 millions de personnes, ce qui représente plus de 80 p. 100 de la population. Numériquement, Montréal est la deuxième ville de langue française au monde, après Paris. À l'échelle provinciale, seul le français a statut de langue officielle.

Au Nouveau-Brunswick, les Acadiens, c'est-à-dire les gens d'ascendance française, représentent 34 p. 100 de la population. L'anglais et le français sont tous deux langues officielles de la province. Les Acadiens ont préservé une culture vigoureuse et plusieurs de leurs écrivains et chanteurs sont connus dans l'ensemble de la francophonie.

L'Ontario compte une population francophone qui s'élève à 500 000 personnes. Les communautés les plus importantes se retrouvent dans l'Est et dans le Nord de la province. Au Manitoba, il existe une communauté francophone de petite dimension, mais très dynamique.

Aux États-Unis, quelque 13 millions de personnes affirment être d'ascendance soit française, québécoise ou acadienne. Ce chiffre comprend 1,2 million de Californiens et, en outre, un million de personnes qui vivent en Louisiane, qui compte environ 300 000 habitants parlant toujours le français. Les petites villes de la Nouvelle-Angleterre possédant des filatures de textiles ont également attiré de nombreux Québécois au siècle dernier et leurs descendants y vivent de nos jours.

Confrontées à la domination de l'anglais, de nombreuses petites collectivités francophones, particulièrement celles qui sont éloignées du Québec, éprouvent beaucoup de difficultés à préserver leur langue et leurs institutions. L'éducation revêt, à cet égard, une importance déterminante. Récemment, la Cour suprême du Canada a rendu un jugement selon lequel le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique doivent établir des conseils scolaires gérés par les francophones.

À l'échelle internationale, on célèbre le Jour de la francophonie le 20 mars. Au Canada, on consacre une semaine entière à la promotion de la langue française. Cette année, la seconde Semaine nationale de la francophonie, manifestation annuelle, se tiendra du 20 au 26 mars sous le thème de l'alphabétisation. L'alphabétisation est essentielle à la survie de la langue, mais de nombreuses collectivités francophones présentent des taux élevés d'analphabétisme.

Cette semaine vise à sensibiliser les Canadiens, particulièrement ceux qui vivent dans les régions où les francophones sont minoritaires, aux avantages de l'utilisation du français; elle a également pour objectif la recherche de moyens d'améliorer la qualité du français écrit et parlé.

Les activités sont axées sur l'éducation. On décerne des prix en espèces aux enseignants et enseignantes des écoles élémentaires et secondaires pour récompenser les meilleurs projets réalisés par une classe sur le thème de la langue et de la communauté françaises. Les étudiants des niveaux collégial ou universitaire peuvent, eux aussi, remporter des prix en espèces après avoir soumis des idées quant à la façon d'accroître l'utilisation du français dans leur milieu.

la Suisse et en Belgique, pays bilingue.

Cette langue a commencé sa longue histoire dans le Nord de la France au IX^e siècle avant J.-C., moment où elle s'est développée sous la forme d'un mélange des langues latine et celtiques-germaniques. Le français a été exporté vers l'Angleterre par Guillaume le Conquérant en 1066 et le français normand est devenu la langue de la cour anglaise.

Au XVII^e siècle, Samuel de Champlain a fondé la première colonie de peuplement française permanente en Amérique du Nord à Québec. D'autres collectivités françaises ont été établies le long du fleuve Saint-Laurent et en Acadie (qui correspond au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse actuels). Les voyageurs ont étendu l'influence de la Nouvelle-France jusqu'aux montagnes Rocheuses et, vers le Sud, le long du fleuve Mississippi jusqu'au golfe du Mexique.

Au XVIII^e siècle, on parlait le français dans les grands cours d'Europe : en Prusse, en Suède et en Russie. Pourtant, fait ironique, environ la moitié seulement de la population de la France parlait

français. Les autres habitants parlaient les patois régionaux de Bretagne, d'Alsace, de Gascogne, etc. Ces patois n'ont cédé la place au français qu'au cours du siècle suivant.

En Afrique, le français s'est d'abord implanté grâce à la fondation de Saint-Louis du Sénégal, en 1659. Toutefois, ce n'est qu'au milieu du XIX^e et au début du XX^e siècles que les Français et les Belges ont établi des colonies en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne.

Les pays africains ont obtenu leur indépendance de la France et de la Belgique pendant la même période où les colonies britanniques sont devenues des membres indépendants du Commonwealth, du milieu des années 50 jusque vers 1975. Dans certains de ces pays, le français est demeuré la langue officielle où il a partagé ce statut avec d'autres langues.

Le français coexiste avec de nombreuses autres langues locales ou nationales. Il arrive fréquemment que la majorité de la population parle des langues africaines, tandis que seulement une élite minoritaire habitant de grandes villes parle le français. Dans cer-

tains pays, particulièrement en Afrique arabophone, le français ne joue aucun rôle officiel, mais il est toujours parlé par un bon nombre de gens et on l'enseigne à l'école.

De nos jours, environ 120 millions de personnes à travers le monde ont le français soit comme première ou comme deuxième langue. Le français est une langue de travail officielle de nombreuses organisations internationales, par exemple, l'ONU.

Il constitue également la langue la plus enseignée après l'anglais. Environ 25 millions d'élèves à travers le monde l'apprennent avec l'aide de 250 000 enseignants français.

Quelques-uns des meilleurs livres parus récemment en langue française ont été écrits en Afrique, au Québec et aux États-Unis. Le contact avec diverses traditions et langues enrichit la langue et la culture françaises.

Cependant, de nombreux francophones lancent l'avertissement selon lequel le français, confronté à la popularité de l'anglais et à la domination de la culture populaire américaine dans les domaines de la musique, du cinéma et de la télévision, sera en danger à l'avenir. Certains des efforts de la Francophonie, de ce fait, visent à appuyer l'utilisation du français dans les domaines scientifiques et à tenir des festivals du cinéma francophone.

Initialement, la langue française a contribué à assujettir des colonies dispersées à travers le monde au pouvoir du gouvernement français. De nos jours, les dirigeants des pays où on parle le français justifient l'usage commun de cette langue par la collaboration en vue de se renforcer les uns les autres.

La Francophonie constitue une communauté, reposant sur une langue commune, qui croit à l'unité et à la diversité des cultures. En 1985, Boutros Boutros-Ghali, qui était alors ministre des Affaires étrangères de l'Égypte (et qui occupe maintenant le poste de Secrétaire général des Nations Unies) a qualifié le français de langue du non-alignement.

Léopold Sédar Senghor, ancien président du Sénégal, l'un des premiers dirigeants qui ait exercé des pressions en vue de la tenue de Sommets, a affirmé que le français ne se limite pas à une langue commune et pratique à des fins d'utilisation dans l'administration et l'éducation. M. Senghor a défini le français comme étant une façon de penser et d'agir, une certaine façon de poser la question et de trouver des solutions... grâce à une langue qui contient toute la richesse accumulée pendant des siècles. ♣



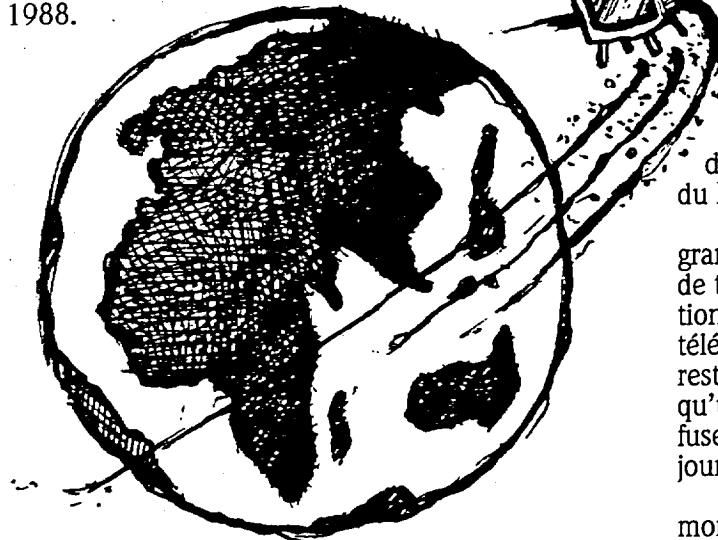
LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

Au Canada, les enfants adorent regarder la marionnette Bibi et son amie, l'animatrice Geneviève, à l'antenne de la chaîne Canal Famille, dont les émissions sont retransmises par câble. Les enfants de toute l'Europe apprécient cette production canadienne à l'antenne de TV5, chaîne internationale de langue française qui constitue un des grands succès de la Francophonie. Cette chaîne représente vraiment une fenêtre sur le monde : on y propose des informations et des émissions de variétés qui sont transmises par satellite aux téléspectateurs d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Afrique et des Antilles.

TV5 a vu le jour en 1983, lorsque trois chaînes françaises, associées à des chaînes de langue française en Belgique et en Suisse, ont formé une société dans le but de diffuser des programmes par satellite à travers l'Europe et le bassin méditerranéen.

L'idée de faire appel à la télévision comme moyen de communication entre des populations qui ont en commun l'usage du français et comme instrument de coopération multilatérale a séduit les dirigeants de la Francophonie. Les participants au Sommet ont appuyé et élargi le projet.

En 1986, des entreprises du Canada et du Québec oeuvrant dans le secteur de la télévision ont formé un consortium et se sont jointes à TV5. Outre la SRC, Radio-Québec, TVOntario et plusieurs radiodiffuseurs privés sont également parties prenantes à ce projet. La diffusion d'émissions a commencé en 1988.



En ce moment, grâce à la câblodistribution, 1,6 million de foyers au Québec, 3,4 millions de foyers dans le reste du Canada et 3 autres millions de foyers aux États-Unis peuvent capter la chaîne TV5 Québec-Canada. TV5 Europe diffuse dans 40 pays d'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. TV5 Afrique ainsi que TV5 Amérique latine et Antilles sont en ondes depuis 1992. Il se peut qu'ultérieurement, TV5 puisse être captée dans d'autres pays.

Du point de vue du Canada, les téléspectateurs de chez nous ont l'occasion de regarder des programmes étrangers tandis que nos producteurs bénéficient de la diffusion de leurs créations à l'étranger.

Le Canada a également joué un rôle important pour faire en sorte que TV5 Afrique puisse diffuser des émissions. L'ACCT prend en charge le coût des émissions que l'Afrique met à la disposition de TV5. On a également réservé des fonds en vue de transmettre les émissions de la chaîne TV5 Afrique par satellite.

Le personnel de TV5 Afrique a oeuvré de concert avec des experts canadiens pour étudier une méthode peu coûteuse de distribution au moyen de la transmission par micro-ondes à Dakar, au Sénégal. En ce moment, au moins 5 000 foyers de cette ville reçoivent TV5.

Gilles Desjardins, vice-président de DTI Telecom Inc., une société d'experts-conseils de Montréal, a contribué au lancement du projet à l'aide de crédits reçus du gouvernement canadien. Sa solution a consisté à utiliser une antenne parabolique orientable permettant de recevoir le signal de TV5 de l'espace. De l'antenne parabolique, ce signal est relayé à une grande antenne, qui le retransmet. Tout foyer doté d'une antenne peu coûteuse peut alors recevoir les émissions. Jusqu'à maintenant, des projets similaires ont été réalisés dans les principales villes du Mali, du Burkina Faso, du Niger, du Bénin et de la Côte d'Ivoire.

M. Desjardins souligne que TV5 remporte un grand succès en Afrique parce que, dit-il, si les postes de télévision couleur sont des articles de consommation populaires (davantage de gens possèdent des téléviseurs que des téléphones), l'offre d'émissions reste assez limitée. Dans certains pays, il n'existe qu'une seule chaîne nationale de télévision, qui diffuse des émissions seulement quelques heures par jour.

Selon M. Desjardins, «l'ouverture d'un pays sur le monde» peut contribuer au renforcement des nouvelles démocraties. ✦

LA COOPÉRATION DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE

Les normes canadiennes régissant le secteur alimentaire sont parmi les plus sévères au monde. Lorsque vous achetez un litre de lait 2%, vous savez exactement à quoi vous attendre. Lorsque vous achetez de la confiture, vous pouvez lire les ingrédients qui sont énumérés sur l'étiquette. Lorsque vous achetez de la viande, vous savez qu'elle a été conservée dans un réfrigérateur.

Dans de nombreux pays en développement, toutefois, on n'a pas encore atteint ce niveau. Les pays qui souhaitent exporter des produits alimentaires vers l'Europe ou vers l'Amérique du Nord doivent apprendre à maîtriser les moyens d'améliorer les méthodes de production et de se conformer à des réglementations plus strictes.

Le Centre de recherche et de développement sur les aliments (CRDA) d'Agriculture Canada, installé à Saint-Hyacinthe, au Québec, met en oeuvre un programme spécial destiné à aider les pays en développement à bénéficier de nos compétences. Établi en 1990 en collaboration avec l'ACCT, ce programme permet au CRDA d'oeuvrer dans des centres de recherche similaires implantés dans plusieurs pays en développement. Ils partagent des informations sur les méthodes de conservation, de stérilisation, d'embouteillage, d'emballage, etc. Par exemple, le

centre mène actuellement des recherches sur des colorants alimentaires naturels, de concert avec un centre universitaire de recherche situé au Vietnam.

Le programme encourage également la formation de partenariats entre des PME du secteur de la transformation des aliments au Canada et dans les pays en développement. Une entreprise canadienne peut aider un producteur de jus en Afrique à améliorer son produit. En échange, l'entreprise canadienne peut se voir garantir des approvisionnements de concentré de jus. Parmi les projets en cours de réalisation, certains portent sur le jus d'hibiscus en provenance du Sénégal et sur le vin rouge marocain.

En 1993, le CRDA a aidé l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec (AMPAQ) à tenir une conférence sur la technologie et la qualité des aliments. Marco Lagimonière, directeur de la coopération internationale pour le compte de l'AMPAQ, s'est également rendu en Côte d'Ivoire, où il a animé pendant une semaine un séminaire à l'intention de 30 participants venus de huit pays sur la qualité des produits. À son avis, la clé du succès réside dans la conjugaison des efforts. Si vous vous rendez là-bas en affirmant que vous savez tout, explique-t-il, vous n'arriverez à rien. Vous devez adapter vos idées aux réalités sur le terrain, ajoute-t-il.

LE QUÉBEC FAIT LA PROMOTION DES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES

René Leduc, directeur du Bureau de la Francophonie au gouvernement du Québec, souligne que la participation à la Francophonie revêt une importance déterminante pour le développement du Québec.

Outre les avantages d'ordre culturel et politique que procure l'appartenance à cette organisation, le Québec souhaite faire la promotion des échanges économiques à travers la Francophonie. Par exemple, le Québec encourage la coopération entre les petites et moyennes entreprises québécoises et des entreprises similaires de pays en développement.

Les éditeurs québécois ont conclu des accords de coentreprise avec des partenaires du Mali, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Les maisons d'édition africaines publient principalement des manuels scolaires. De dire M. Leduc, si vous voulez mettre en place en Afrique des maisons d'édition nationales qui soient concurrentielles, il vous faut le faire au moyen de partenariats avec des éditeurs qui possèdent beaucoup d'expérience.

L'accès à des prêts est fondamental pour la croissance des petites entreprises. Au Québec, les caisses populaires occupent une place importante dans l'économie. Les sociétaires des caisses contrôlent les fonds de ces établissements et ils peuvent emprunter auprès de ces caisses. Récemment, le Québec a annoncé un programme visant à venir en aide aux caisses populaires en Afrique francophone. Dans le cadre de ce programme, on offrira une formation aux gestionnaires de caisses populaires en place et on apportera une contribution à la mise au point de systèmes informatisés à l'intention des banques coopératives.

Le Québec partage ses compétences dans un autre domaine : celui de l'énergie. L'Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français, dont le siège se trouve à Québec, parraine des séminaires à la fois au Québec et dans des pays en développement, et il fait paraître des publications à caractère technique.

LE DÉFI DE L'ÉDUCATION

La prochaine fois que vous vous plaindrez parce qu'il vous faut porter jusqu'à la maison un lourd manuel ou parce que vous n'arrivez pas à trouver un livre dans la bibliothèque de votre école, demandez-vous ce que peuvent vivre des élèves dans de nombreuses régions d'Afrique. Dans bon nombre d'écoles, il n'existe qu'un seul manuel pour 100 élèves. Les taux d'analphabétisme et d'abandon scolaire sont élevés.

Les ministres de l'Éducation de la Francophonie, réunis à Montréal en 1992, ont décidé de remédier à cette situation : ils se sont fixé pour objectif un livre par élève d'ici l'an 2002.

Présentent également une importance prioritaire :

- le soutien à l'enseignement du français;
- la formation du personnel enseignant;
- la formation professionnelle et technique; et
- la mise au point de programmes de télé-enseignement.

On distribue en ce moment dans plusieurs pays des ouvrages préparés récemment avec le concours d'organisations relevant de la Francophonie, par exemple, une encyclopédie sur l'Afrique destinée aux enfants. Un programme d'apprentissage du français mis au point au Vietnam fait actuellement l'objet d'une adaptation pour diffusion dans des pays de langues créole et arabe.

La formation revêt une importance cruciale pour le développement économique. De nombreux jeunes vivant dans des régions rurales d'Afrique, par exemple, ne possèdent pas les compétences techniques et professionnelles dont ils ont besoin pour trouver un emploi.

Les programmes de télé-enseignement permettent à des établissements de collaborer et d'échanger du matériel didactique. Ainsi, des universités partagent leurs compétences dans des domaines comme ceux de la santé et de l'administration municipale. ♣

LA RECONNAISSANCE DE L'ACADIE

La population francophone du Nouveau-Brunswick attache une très grande importance à la participation aux activités de la Francophonie. Selon Mireille Cyr, directrice de la coopération au sein du ministère provincial des Affaires intergouvernementales, cette participation a, pour le peuple acadien, valeur de reconnaissance de son statut d'égalité dans la Francophonie.

Mme Cyr ajoute que le fait d'assister aux Sommets procure des retombées économiques. Elle s'explique en faisant remarquer que c'est le seul endroit où le premier ministre Frank McKenna a directement accès à des chefs d'État du monde. Il nous faut accroître notre compétitivité, ajoute-t-elle, et faire affaire avec le monde. Nous pouvons établir des contacts et bien faire connaître nos compétences.

Le secteur de la pêche représente un volet important de l'économie de nombreux membres de la Francophonie. Cependant, beaucoup de pays doivent rehausser leurs connaissances dans des domaines tels que les techniques de traitement du poisson, la navigation, les procédures de sécurité ainsi que la gestion des stocks de poisson, de façon à éviter la surpêche.

Le Nouveau-Brunswick, qui dispose d'une école de pêche réputée, finance un réseau d'écoles similaires dans des pays de la Francophonie. La première étape consistera à choisir ces écoles et leurs spécialités. Le réseau permettra d'établir des liens entre les écoles et d'encourager l'échange de connaissances, de matériel didactique et d'enseignants.

Le Nouveau-Brunswick a également lancé un projet, dont la réalisation sera étalée sur quatre ans, visant à aider les femmes d'une région rurale du

Bénin à accroître leur autosuffisance sur le plan économique. Ce projet aidera des femmes à apprendre à lire, à obtenir un prêt d'une banque ou d'une caisse populaire, à faire des études de marché et à lancer de petites coopératives. En guise d'exemple, elles pourraient faire sécher des mangues ou les mettre en conserve; à l'heure actuelle, on ne consomme les mangues que fraîches.

Des femmes du Nouveau-Brunswick qui possèdent de petites entreprises ou qui ont des compétences particulières se rendront au Bénin. Des Béninoises feront également des séjours au Canada. Elles apprendront les unes des autres. Mme Cyr fait observer, par exemple, que les femmes du Bénin ne possèdent pas nécessairement des connaissances techniques très poussées, mais qu'elles sont très douées en matière d'organisation et de partage des responsabilités.

Cela dit, c'est le Centre international de common law en français de l'Université de Moncton qui a véritablement permis au Nouveau-Brunswick de se tailler une place au sein de la Francophonie. Ce centre offre en langue française toute une gamme de cours sur la common law. Dans certains pays qui sont membres à la fois du Commonwealth et de la Francophonie, la common law est un régime juridique en vigueur. Ce n'est pas le cas dans certains autres pays, qui font toutefois affaire avec des États où celle-ci est appliquée. L'université dispose également d'un centre de traduction juridique qui a récemment traduit la constitution de l'île Maurice de l'anglais vers le français. ♣

Le Commonwealth

NOTES AUX ENSEIGNANTS ET AUX ÉTUDIANTS

Sources, contacts et activités

Voici une liste d'adresses utiles pour obtenir d'autres renseignements sur le Commonwealth.

Si vous désirez vous abonner gratuitement au Commonwealth Currents, le bulletin bimensuel sur les nouvelles et les activités du Commonwealth, veuillez communiquer avec :

Commonwealth Liaison Unit
126, rue York
Bureau 402
Ottawa (Ontario)
K1N 5T5

Pour de plus amples renseignements sur les publications du Secrétariat du Commonwealth, dont la liste des prix des publications sur la jeunesse et les drogues, la jeunesse et l'entreprise, la politique de la jeunesse et les publications sur le développement durable, l'environnement, les droits de la personne et celles du Comité scientifique du Commonwealth, veuillez écrire à :

**Publications Section
Commonwealth Secretariat**
Marlborough House
Pall Mall
Londres
SW1Y 5HX

Le Programme du Commonwealth pour la jeunesse publie un bulletin gratuit appelé In Common. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet ou à propos d'autres activités liées à la jeunesse ou aux femmes, veuillez écrire à :

**Women's and Youth Affairs Division
Commonwealth Secretariat**
Marlborough House
Pall Mall
Londres
SW1Y 5HY
Angleterre

Pour obtenir d'autres renseignements sur les Jeux du Commonwealth de cette année, veuillez écrire à la :

Victoria Commonwealth Games Society
C.P. 1994
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 3M8

Dans le cadre des Commonwealth Youth Services Award, cinq prix en espèces sont décernés chaque année à des groupes de jeunes ayant apporté une contribution extraordinaire à leur collectivité. Les gagnants ont fait preuve d'esprit d'innovation pour résoudre des problèmes sociaux touchant les jeunes du Commonwealth. Chaque année, le Canada présente deux projets pour le concours. Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à :

Commonwealth Liaison Unit
126, rue York
Bureau 402
Ottawa (Ontario)
K1N 5T5

Les étudiants diplômés peuvent profiter d'échanges universitaires et poursuivre des recherches grâce au Commonwealth Scholarship and Fellowship Plan. Depuis la mise en oeuvre de ce dernier, en 1960, plus de 17 000 boursiers ont pu poursuivre leurs études dans les pays du Commonwealth. Si vous êtes diplômé et rêvez de poursuivre des recherches ou des études en Angleterre, en Australie ou dans tout autre pays du Commonwealth, communiquez avec le :

Bureau canadien de l'éducation internationale
220, av. Laurier
Bureau 1100
Ottawa (Ontario)
K1P 5Z9

Un concours de rédaction d'essai est également organisé chaque année, et toutes les écoles du Commonwealth peuvent y participer. Il y a un sujet différent pour chacun des quatre groupes d'âge. Les gagnants peuvent remporter un voyage à l'étranger ou dans leur région, une somme d'argent et des livres. Les handicapés de chaque groupe d'âge peuvent aussi remporter des prix spéciaux. Le concours de cette année se termine le 1er mars 1994, mais il y a toujours l'an prochain. Pour plus de renseignements, veuillez écrire à :

**Commonwealth Essay Competition
Royal Commonwealth Society**
18, Northumberland Ave.
Londres
WC2N 5BJ Angleterre

La League for the Exchange of Commonwealth Teachers (LECT) organise tous les ans des échanges entre quelque 500 enseignants. Vous pouvez obtenir son bulletin trimestriel en vous adressant à la :

**LECT
Commonwealth House**
7, Lion Yard
Tremadoc Road
Londres
SW4 7NQ
Angleterre

Si vous désirez participer davantage aux activités du Commonwealth, adhérez à la Royal Commonwealth Society (RCS). Afin de connaître l'adresse du bureau le plus près de chez vous, ou bien pour participer aux activités de la National Student Commonwealth Forum, veuillez écrire à la :

Royal Commonwealth Society, Ottawa Branch
1386, chemin Richmond
C.P. 32072
Ottawa (Ontario)
K2B 1A1

LES MEMBRES DU COMMONWEALTH

ANTIGUA ET BARBUDA
Saint John's

AUSTRALIE
Canberra

BAHAMAS
Nassau

BANGLADESH
Dhaka

BARBADE
Bridgetown

BELIZE
Belmopan

BOTSWANA
Gaborone

BRUNEI
Bandar Seri Begawan

CANADA
Ottawa

CHYPRE
Nicosie

DOMINIQUE
Roseau

GAMBIE
Banjul

GHANA
Accra

GRENADE
Saint George's

GUYANE
Georgetown

ÎLES SALOMON
Honiara

INDE
New Delhi

JAMAÏQUE
Kingston

KENYA
Nairobi

KIRIBATI
Tarawa

LESOTHO
Maseru

MALAWI
Lilongwe

MALAISIE
Kuala Lumpur

MALDIVES
Malé

MALTE
La Valette

MAURICE
Port-Louis

NAMIBIE
Windboek

NAURU
Pas de capitale

NIGERIA
Lagos/Abuja

NOUVELLE-ZÉLANDE
Wellington

UGANDA
Kampala

PAKISTAN
Islamabad

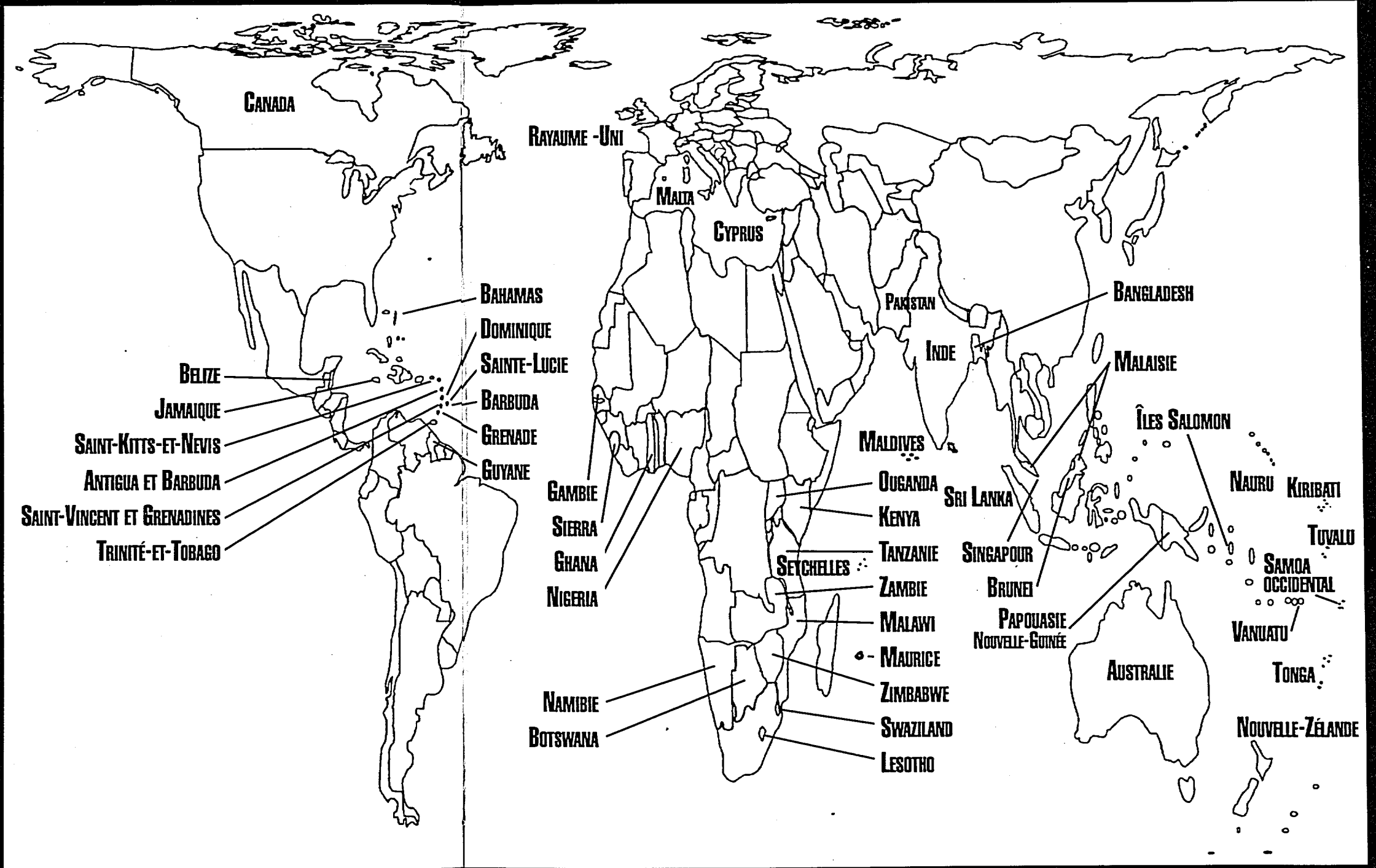
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE
Port Moresby

ROYAUME-UNI
Londres

SAINT-KITTS-ET-NEVIS
Basseterre

SAINTE-LUCIE
Castries

SAINT-VINCENT ET GRENADES
Kingstown



SAMOA OCCIDENTAL
Apia

SEYCHELLES
Victoria

SIERRA LEONE
Freetown

SINGAPOUR
Singapour

SRI LANKA
Colombo

SWAZILAND
Mbabane

TANZANIE
Dar es Salaam

TONGA
Nuku'alofa

TRINITÉ-ET-TOBAGO
Port of Spain

TUVALU
Funafuti

VANUATU
Port-Vila

ZAMBIE
Lusaka

ZIMBABWE
Harare

*MEMBRE SPÉCIAL

+MEMBRE DE LA FRANCOPHONIE

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les organisations non gouvernementales du Commonwealth au Canada, veuillez écrire à la :

Commonwealth Liaison Unit

126, rue York
Bureau 402
Ottawa (Ontario)
K1N 5T5

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les projets d'aide au développement du Canada à l'étranger, veuillez vous adresser à l' :

Agence canadienne de développement international

200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Le Centre de recherches pour le développement international appuie les recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en développement. Veuillez communiquer avec le :

Centre de recherches pour le développement international

C.P. 8500
Ottawa (Ontario)
K1A 3H9

Pour en savoir davantage sur RADARSAT, veuillez écrire au :

Centre canadien de télédétection

588, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0Y7

Si vous avez des questions au sujet de la politique étrangère du Canada, veuillez vous adresser au :

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

InfoEx
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

ACTIVITÉS SUGGÉRÉES

- Confier à une équipe d'étudiants le soin de rassembler des articles de journaux et de revues sur les élections d'avril en Afrique du Sud. Leur demander de résumer les dernières nouvelles et de mener un débat à ce sujet.
- Lire un roman ou une nouvelle d'un des nouveaux auteurs du Commonwealth et en faire un compte-rendu.
- Les dirigeants, tant de la Francophonie que du Commonwealth, sont profondément convaincus que les sports peuvent aider la jeunesse à acquérir d'importantes valeurs. Imaginez qu'un bienfaiteur vous offre 10 000 \$ pour concevoir un projet sportif à l'intention des jeunes. En tant que classe, choisissez un sport, fixez-vous des objectifs, préparez un budget (pour l'équipement, les installations, la publicité, etc.) et dites comment vous vous y prendriez pour y faire participer des jeunes et des instructeurs. Comment feriez-vous pour y associer des jeunes qui ne sont pas très bons en sport.
- Que répondriez-vous aux commentaires suivants: «Le Commonwealth n'est qu'un vestige inutile du colonialisme britannique. Sur le plan économique, nous sommes beaucoup plus tributaires des États-Unis. Le Canada devrait laisser tomber le Commonwealth» ?
- Selon la Déclaration de Harare, publiée par les chefs de gouvernement du Commonwealth en 1991, «La force particulière du Commonwealth réside dans la diversité de ses membres, qui partagent un patrimoine commun au niveau de la langue, de la culture et de la règle de droit.» Concevez une affiche illustrant cette déclaration. Vous pourriez, si vous le préférez, vous inspirer d'un ou de plusieurs principes énoncés à Singapour.
- Préparez un exposé sur la musique d'un pays membre de la Francophonie ou du Commonwealth, tels que la France, le Vietnam, la Jamaïque ou l'Australie.
- Lors de leur réunion de Chypre en 1993, les chefs de gouvernement du Commonwealth ont fait remarquer que les jeunes constituent une large part, et en augmentation croissante, de la population du Commonwealth. À ce sujet, ils ont affirmé l'importance du rôle unique qu'ils pourraient jouer pour s'attaquer à des problèmes prioritaires, tels que la protection des droits des jeunes et des enfants, le HIV-SIDA, les créations d'emplois et la lutte contre la toxicomanie et l'alcoolisme. Écrivez une lettre à l'honorable Ethel Blondin-Andrew, secrétaire d'État à la Formation et à la Jeunesse, pour lui proposer des moyens d'associer davantage les jeunes à l'élaboration des politiques nationales qui les concernent. Quelles questions devraient être prioritaires? Est-ce que nos politiques ont une influence dans d'autres pays du Commonwealth?

La Francophonie

NOTES AUX ENSEIGNANTS ET AUX ÉTUDIANTS

Sources, contacts et activités

Pour communiquer avec l'ACCT, veuillez écrire à l' :

Agence de coopération culturelle et technique
13, quai André-Citroën
75015 Paris
France

CONFEMEN vise à promouvoir l'éducation pour permettre aux pays membres d'atteindre leurs objectifs de développement économique et social, tout en partageant leurs connaissances et leur expérience dans le domaine.

Conférence des ministres de l'éducation nationale des pays d'expression française (CONFEMEN)
B.P. 3220
Dakar
Sénégal

Cette organisation de la Francophonie concentre ses activités sur la formation des instructeurs et des chefs de groupe. Elle organise aussi les Jeux de la Francophonie.

Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFESJES)
B.P. 3314
Dakar
Sénégal

Ce bureau du gouvernement fédéral fait la promotion des langues officielles du Canada.

Promotion des langues officielles Patrimoine canadien
15, rue Eddy, pièce 7C13
Hull (Québec)
K1A 0M5

Cet organisme fait la promotion des activités hebdomadaires de la Francophonie et publie le bulletin Au fil des jours.

Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
268, rue Marie de l'Incarnation
Québec (Québec)
G1N 3G4

Cette organisation aide les entreprises à établir des liens d'affaires dans d'autres pays francophones; elle favorise les investissements, les transferts de technologie, le partenariat et d'autres méthodes de coopération économique.

Forum francophone des affaires
330, rue Saint-Antoine ouest
Bureau 5200
Montréal (Québec)
H2Y 3X7

Pour mieux connaître le rôle du Québec dans la Francophonie, communiquez avec la :

Direction de la Francophonie
Ministère des Affaires internationales
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque est
Québec (Québec)
G1R 5R9

Cet organisme conseille le gouvernement du Québec sur la politique de la langue.

Conseil de la langue française
800, place d'Youville
Québec (Québec)
G1R 3P4

Cette agence du gouvernement du Québec effectue des recherches en linguistique et terminologie du français, tout en aidant les entreprises de la province à fonctionner en français.

Office de la langue française
Tour de la Bourse
C.P. 316
Carré Victoria
Montréal (Québec)
H2Z 1G8

Pour de plus amples renseignements sur le partage des connaissances en matière d'énergie, communiquez avec l' :

Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français
56, rue Saint-Pierre (3e étage)
Québec (Québec)
G1K 4A1

Pour de plus amples renseignements au sujet de la participation du Nouveau-Brunswick dans la Francophonie, veuillez écrire à :

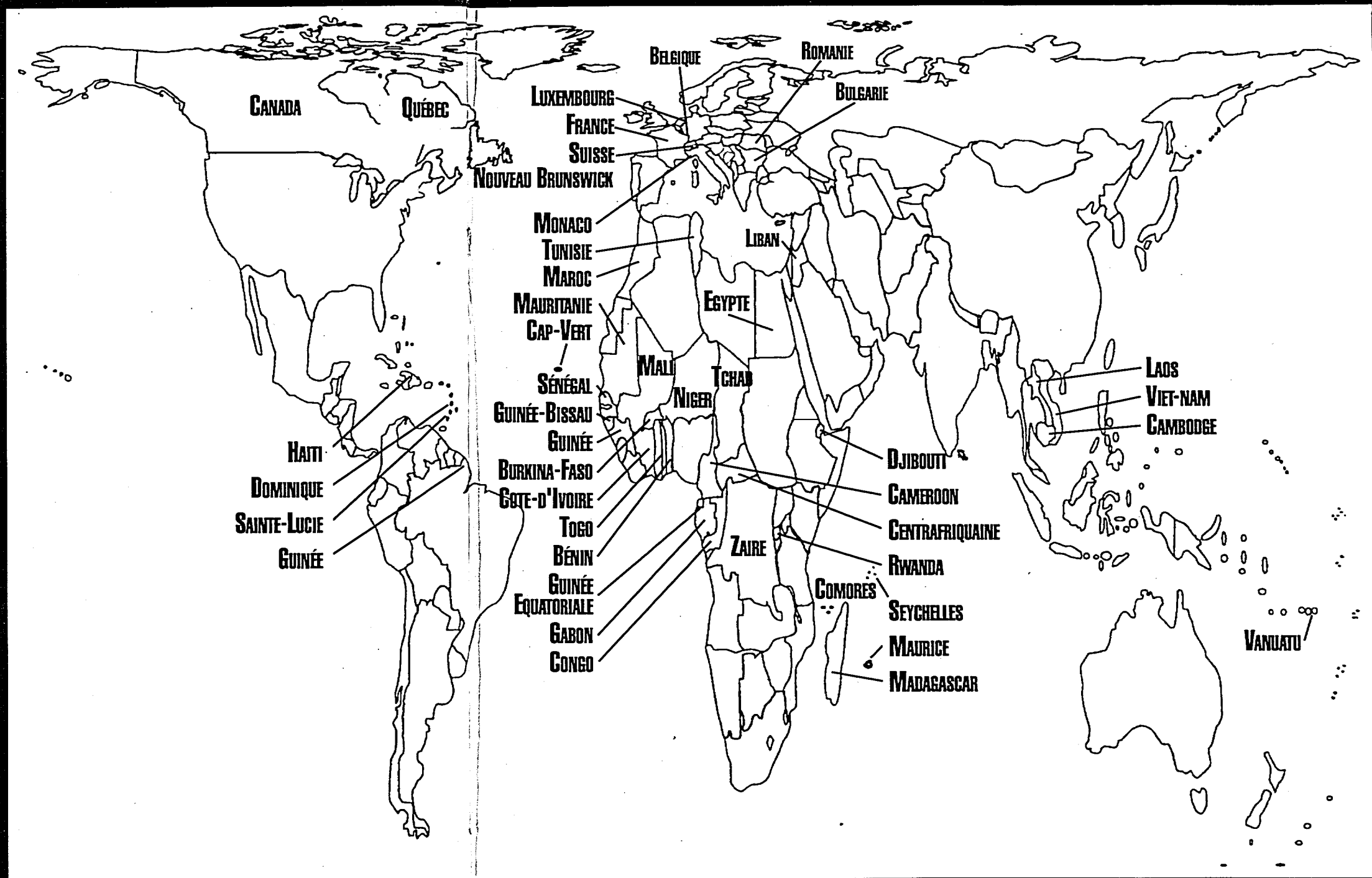
Affaires intergouvernementales
Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton
Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

Pour de plus amples renseignements au sujet des programmes dans le domaine de la technologie alimentaire, communiquez avec :

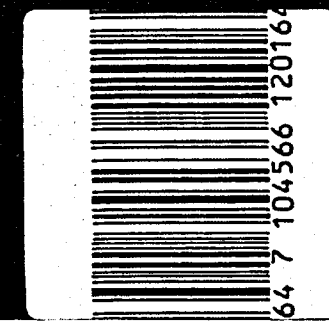
Agriculture Canada
Centre de recherche et de développement sur les aliments
3600, boul. Casavant ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8E3

LES MEMBRES DE LA FRANCOPHONIE

- | | |
|---|--|
| BELGIQUE (COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE)
<i>Bruxelles</i> | LAOS
<i>Vientiane</i> |
| BÉNIN
<i>Porto-Novo</i> | LIBAN
<i>Beyrouth</i> |
| BURKINA FASO
<i>Ouagadougou</i> | LUXEMBOURG
<i>Luxembourg</i> |
| BURUNDI
<i>Bujumbura</i> | MADAGASCAR
<i>Antananarivo</i> |
| CAMEROUN
<i>Yaoundé</i> | MALI
<i>Bamako</i> |
| CANADA
<i>Ottawa</i> | MAURICE
<i>Port-Louis</i> |
| CENTRAFRICAINE (RÉPUBLIQUE)
<i>Bangui</i> | MONACO
<i>Monaco</i> |
| COMORES
<i>Moroni</i> | NIGER
<i>Niamey</i> |
| CONGO
<i>Brazzaville</i> | RWANDA
<i>Kigali</i> |
| COTE D'IVOIRE
<i>Abidjan</i> | SÉNÉGAL
<i>Dakar</i> |
| DJIBOUTI
<i>Djibouti</i> | SEYCHELLES
<i>Victoria</i> |
| DOMINIQUE
<i>Roseau</i> | TCHAD
<i>N'Djamena</i> |
| FRANCE
<i>Paris</i> | TOGO
<i>Lomé</i> |
| GABON
<i>Libreville</i> | TUNISIE
<i>Tunis</i> |
| GUINÉE
<i>Conakry</i> | VANUATU
<i>Port-Vila</i> |
| GUINÉE EQUATORIALE
<i>Malabo</i> | VIET-NAM
<i>Hanoï</i> |
| HAITI
<i>Port-au-Prince</i> | ZAIRE
<i>Kinsbasa</i> |
| | EGYPTE
<i>Le Caire</i> |



- | | | | |
|--|---|--------------------------------------|--|
| GUINÉE-BISSAU
<i>Bissau</i> | SAINTE-LUCIE
<i>Castries</i> | BULGARIE
<i>Sofia</i> | BELGIQUE (ROYAUME DE)
<i>Bruxelles</i> |
| MAROC
<i>Rabat</i> | CANADA-NOUVEAU-BRUNSWICK
<i>Fredericton</i> | CAMBODGE
<i>Phnom-Penh</i> | CAP-VERT
<i>Praia</i> |
| MAURITANIE
<i>Nouakchott</i> | CANADA-QUÉBEC
<i>Québec</i> | ROUMANIE
<i>Bucarest</i> | SUISSE
<i>Berne</i> |



L'Office franco-québécois pour la jeunesse organise des échanges en France destinés aux jeunes de 17 à 35 ans. Réservés aux seuls résidents du Québec, le programme porte sur divers domaines dont : le commerce, les communications, la culture, le droit international, l'environnement, le gestion, la technologie et le tourisme. Écrivez à l' :

Office franco-québécois pour la jeunesse
1441, boul. René-Lévesque ouest
Bureau 301
Montréal (Québec)
H3G 1T7

Pour des informations détaillées sur les émissions diffusées à TV5, écrivez à :

TV5 - La télévision internationale
Consortium de télévision Québec-Canada
1755, boul. René-Lévesque
Bureau 101
Montréal (Québec)
H2K 4P6

L'annuaire L'année francophone internationale, dans lequel sont analysés les événements culturels et politiques de l'année, de même que les nouvelles de diverses organisations de la Francophonie, est préparé par le :

Groupe d'études et de recherches sur la Francophonie
Faculté des lettres
Université Laval
Québec (Québec)
G1K 7P4

Stratégies, magazine d'affaires publié sept fois par année sur papier glacé, est destiné aux lecteurs du Canada, de l'Afrique et de la Francophonie. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Stratégies
1253, av. McGill College
Bureau 404
Montréal (Québec)
H3B 2Y5

Bibliographie

L'année francophone internationale

Bilan 1992. Perspectives
Elle est publiée annuellement par l'ACCT de concert avec diverses associations internationales francophones.

État de la Francophonie dans le monde

Données 1991 et six enquêtes inédites
Haut conseil de la francophonie
La documentation française - Paris, 1991
Ce livre fait le point sur l'état de la langue française, sur son enseignement, sur la culture française, les communications et l'utilisation du français dans les sciences et dans la technologie.

Forces

Publication trimestrielle économique, sociale et culturelle.
Automne 1987
Ce numéro spécial bilingue sur l'Amérique et la francophonie internationale a été publié en 1987 lors du sommet de Québec.

Échos

No 56, 1989-1990

Numéro spécial de cette publication française sur la Francophonie.

La francophonie. L'émergence d'une alliance?

Jean-Louis Roy

Éditions Hurtubise MHM Ltée, Montréal, 1989.

L'auteur de ce livre est maintenant directeur-général de l'ACCT.

ACTIVITÉS SUGGÉRÉES

- Imaginez qu'on vous envoie observer des élections dans un pays de la Francophonie ou du Commonwealth qui n'a pas connu la démocratie depuis de nombreuses années. Que répondez-vous à un citoyen qui vous aborde en disant «Qu'est-ce qu'une élection? Pourquoi me donnerais-je la peine d'aller voter?»
- Si vous captez TV-5 chez vous, regardez un programme qui vous intéresse et faites-en un rapport devant la classe.
- Faites une recherche sur un pays membre de la Francophonie et rédigez-en le profil en abordant les questions suivantes: langues parlées, religions, groupes ethniques, fondement économique, partenaires commerciaux, type de gouvernement, etc. Quels sont les points communs de ce pays avec le Canada? Quelles sont les principales différences?
- Si vous vivez dans une région essentiellement anglophone, enseignez-vous au sujet des francophones qui y vivent. Sont-ils nombreux? Où vivent-ils? Pourquoi se sont-ils installés là? Comment préservent-ils leur langue et leurs traditions? Si vous vivez au Québec ou au Nouveau-Brunswick, indiquez pourquoi il est important pour la province d'adhérer à la Francophonie?
- Il est essentiel que le français soit bien enseigné pour garder sa place de langue mondiale. Proposez à votre commission scolaire des moyens d'améliorer son enseignement.
- À l'aide d'un dictionnaire, trouvez 20 mots français provenant d'une autre langue.
- Dans le cadre d'une discussion, faites la liste de tous les mots et de toutes les expressions anglaises couramment utilisés en français (p. ex.: stop, week-end). Trouvez cinq mots ayant la même orthographe dans les deux langues; ont-ils le même sens?
- Si certains de vos camarades parlent une langue autre que le français, demandez-leur de faire une liste des mots d'origine anglaise qu'ils utilisent dans leur langue.
- En vous servant de cette brochure, d'encyclopédies, d'almanachs et de revues, trouvez chacun cinq questions (simples) pour un jeu sur la Francophonie ou le Commonwealth. Prenez note de vos sources au cas où quelqu'un mettrait en doute vos questions ou réponses. Divisez la classe en deux équipes, qui poseront à tour de rôle les questions préparées. Chaque équipe gagne un point par bonne réponse, deux, si la question est très difficile. Les questions peuvent porter sur la géographie, la politique, les arts, etc. En voici quelques exemples pour vous mettre sur la voie:
- Dans quelle partie des États-Unis trouve-t-on la cuisine cajon (altération de acadien)? (Louisiane). Quel pays de la Francophonie portait autrefois le nom de Congo belge? (Zaïre).
- Vous invitez à souper une personne originaire d'un autre pays. Pour qu'elle se sente chez elle vous préparez un menu de ce pays. Que servirez-vous selon qu'il s'agit d'un Sénégalais, d'un ressortissant de Sainte-Lucie ou d'un Roumain? Et quels ingrédients devrez-vous vous procurer?